

# Introduction

## Des situations périurbaines hors du radar des politiques publiques appelant des réponses inédites

Florian Muzard et Sylvain Allemand<sup>1</sup>

Quelle critique n'a-t-on pas faite au « périurbain » ! Consommation de terres agricoles, absence de qualité des constructions pavillonnaires, dépendance exclusive de ses habitants à l'automobile, un mode de vie prétendument individualiste, etc. Fondées sur des faits réels ou des présupposés, ces réserves n'infléchissent en rien l'aspiration des Français à s'établir hors de la ville et continuer à s'y rendre chaque jour pour travailler, étudier, accéder aux services, aux commerces, aux loisirs, etc.

Plusieurs décennies de « lutte contre l'étalement urbain » établies sur des principes et objectifs de développement durable n'ont de fait pas réussi à endiguer le phénomène de la périurbanisation. C'est ce qui a conduit la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) à adopter une approche nouvelle, partant de la réalité du terrain et mobilisant des chercheurs et des experts et à installer un Atelier des territoires en 2016-2018 sur le thème du « Mieux vivre ensemble dans le périurbain ».

L'Atelier des territoires est un laboratoire impulsé par l'État pour contribuer à repenser la manière d'agir et d'aménager sur des sites à enjeux selon une gouvernance renouvelée associant les collectivités, des acteurs institutionnels ou non, socioprofessionnels et habitants.

Cinq sites représentatifs de configurations périurbaines différentes ont été sélectionnés au terme d'un appel à candidatures national : le Nord Corrèze (19), la communauté de communes de Nozay (44), la métropole caennaise (14), la communauté de communes du Bassée-Montois (77) et l'agglomération troyenne (10). Le mini-atlas qui suit propose une première lecture comparative des situations de ces territoires en termes de périmètres

<sup>1</sup> Florian Muzard, chef de projet au bureau des stratégies territoriales, DGALN-DHUP ; Sylvain Allemand, journaliste et essayiste.

# Partie 1 : cinq démonstrateurs de projets périurbains, paroles d'acteurs, enjeux pour l'État

Cette première partie parcourt les cinq sites retenus dans le cadre de l'atelier « Mieux vivre ensemble dans le périurbain ? » : la métropole caennaise (14), la communauté de communes du Bassée-Montois (77), l'agglomération troyenne (10), le Nord Corrèze (19), plus le Perche (28), qui a fait l'objet d'un atelier flash dans le cadre d'un partenariat avec l'École urbaine de Sciences Po.

Ces parcours s'effectuent à chaque fois au travers d'une restitution des travaux par l'un des bureaux d'études ayant assuré l'animation des ateliers ; des verbatims d'acteurs (élus, socio-professionnels, citoyens) et d'un rappel du contexte et enjeux pour l'État par la Direction départementale des territoires.

Des sites divers, donc, et autant de contextes différents (selon la topographie, l'évolution démographique, la distance par rapport à la métropole, l'état de la gouvernance intercommunale...). Autant, de manières particulières, aussi, d'appréhender le périurbain : tandis qu'ici (Nord Corrèze), on préférera parler de « péri-ruralité », on évoquera là (Nozay), un « rural sous influence urbaine ». Nulle part, cependant, ni le périurbain ni la périurbanisation ne sont niés. L'un et l'autre sont reconnus comme une réalité déjà en acte, à des degrés variables.

Partout, les sites sont confrontés à des problématiques et des contraintes, ont un sentiment plus ou moins fort d'être des « territoires servants » (de la métropole la plus proche) et aspirent à être des « territoires servis ». Mais, partout, la même conviction : de quelque manière dont on le désigne, le périurbain recèle des ressources, des atouts, du potentiel. Que ce soit dans la périphérie de Caen, en Bassée-Montois ou ailleurs, il se révèle être un cadre de vie plus animé qu'on ne l'imagine (en témoigne la densité du tissu associatif, de l'offre d'activités de loisirs, sportives, touristiques...) et un creuset d'innovations. Que ce soit en matière d'urbanisme (cf. le lancement d'un concours « Réinventer Nozay », la reconnaissance d'« espaces publics de nature »...) ou d'outils pertinents dans la perspective de la transition écologique et solidaire (cf. le positionnement original qu'envisage le Nord Corrèze sur le marché carbone...). Ce qu'illustrent plus en détail les six chapitres qui suivent.

## Réinventer les territoires périurbains : la coopération en préalable

Franck Hულიard et Mathias Rouet<sup>1</sup>

Le territoire nozéen tangente les aires d'influence de deux agglomérations parmi les plus dynamiques du territoire français, Nantes et Rennes. Ces métropoles ont tissé un certain nombre de coopérations interterritoriales, entre elles tout d'abord sur les thèmes de la culture, de l'enseignement, de l'attractivité au sein du Réseau métropolitain Loire Bretagne, mais aussi avec des collectivités voisines : Rennes, par exemple, a noué une alliance économique avec Saint-Malo et Nantes participe au pôle métropolitain avec Saint-Nazaire.

Bien que les communes soient particulièrement étendues en superficie, la communauté de communes de Nozay (CCN) n'en reste pas moins un confetti à l'échelon régional et orpheline dans le jeu des alliances locales. Dès lors la question se pose : comment se projeter lorsque l'on est sous l'influence de grandes métropoles, mais à leur porte ? Comment réduire les liens de dépendance et inventer un récit collectif propre aux sept communes de la CCN, qui permette de resituer celle-ci, si modeste soit-elle, dans le jeu local ? Comment faire de la métropolisation une chance pour ce territoire encore rural tant dans sa physionomie que dans les représentations de ceux qui l'habitent ?

Si la communauté de communes a connu une croissance démographique importante dans les années deux mille, elle a retrouvé des niveaux plus modestes aujourd'hui au bénéfice d'un certain rééquilibrage avec le cœur métropolitain nantais. La tension foncière et immobilière est modérée — surtout depuis le retournement conjoncturel de 2008-2009 — avec un marché dont les prix sont parmi les plus bas du département (1200 à 1800 € médian/m<sup>2</sup> pour une maison). Si ses élus souhaitent aujourd'hui maîtriser la croissance et les formes urbaines qu'elle engendre, ils déplorent le manque de diversité et la faible qualité architecturale des logements proposés. Le seul marché n'apporte pas de réponses satisfaisantes à ces aspirations. Sur ce territoire qui ne bénéficie d'aucune incitation fiscale, le

<sup>1</sup> Franck Hულიard, architecte et urbaniste, Interland ; Mathias Rouet, géographe et urbaniste, Interland.

Images du territoire.



manque d'intérêt des promoteurs, constructeurs et bailleurs est notoire. L'intercommunalité, encore peu intégrée, accompagne les communes dans leur politique du logement, mais avec des moyens limités. Dès lors, comment faire émerger des réponses alternatives au pavillon standard dans un territoire sous « tension diffuse » ? Comment innover dans un périurbain lointain et « à la carte » ?

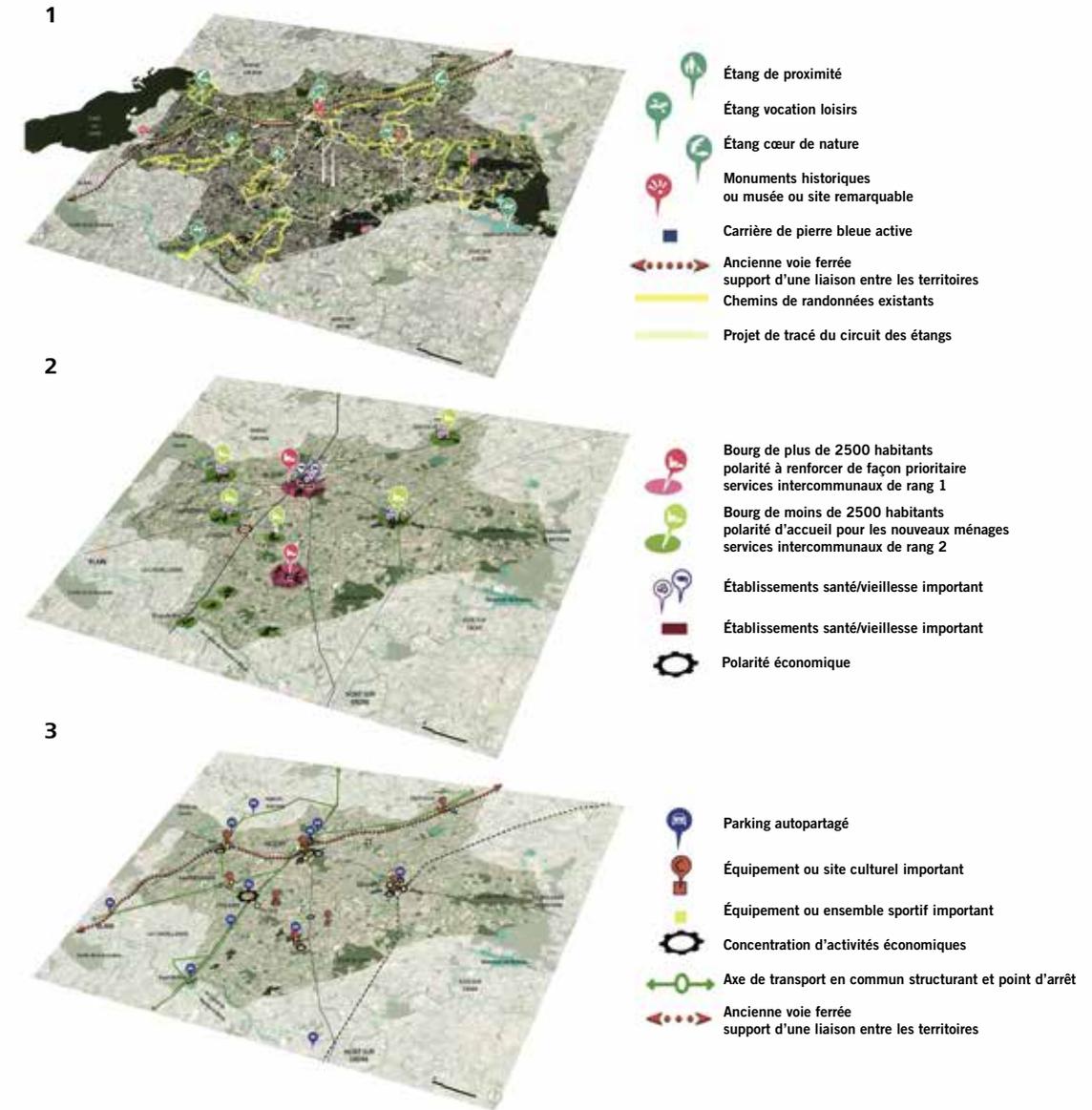
## Construire l'intercommunalité : sur quel terreau commun ?

Les équipes municipales des sept communes ont fait le choix de se lancer, avec l'appui de la DDTM de Loire atlantique dans l'élaboration d'un projet de territoire, une étape préalable et fondatrice à l'engagement de coopérations avec les territoires voisins. Or, il est apparu au moment de l'engagement de l'atelier que celui de la CCN ne possédait pas de mythe fondateur ni de vision partagée. Les élus sont tout autant des « anciens » du territoire que des « néo-ruraux ». Tous assument avec détermination leur mandat d'intérêt général communal ou communautaire et comme une majorité de « petits élus », bon nombre d'entre eux mènent une activité professionnelle en parallèle.

Le premier enjeu a donc été de construire une représentation-narration pour qu'un idéal intercommunal prenne vie et forme. Ainsi, échanger sur ce qui rassemble et ce qui diffère, rendre visible un récit qui fait sens à travers des cartographies inédites du territoire, ont permis d'aider les élus à se mobiliser et à s'insérer dans une histoire collective.

Un premier consensus est ressorti des échanges : ce territoire ne se vit ni comme « périurbain » ni comme une « campagne urbaine ». Ce n'est pas une périphérie servante et subie de la ville, mais un territoire intermédiaire où la ruralité dans ses pratiques séculaires favorise un sentiment d'appartenance pour les natifs et stimule un imaginaire positif pour les nouveaux arrivants. Mais de quelle ruralité parlent les acteurs rencontrés en Loire atlantique ?

Ils font état d'une nouvelle ruralité, rythmée par une agriculture qui s'automatise, qui se diversifie, et des collaborations entre exploitants qui permettent à certains de s'autoriser des congés. Ils décrivent une ruralité traversée par les navetteurs, parfois en autopartage, qui rêvent de travail à distance et de raccourcir ce temps perdu dans les transports. Une nouvelle ruralité, ensuite, qui réapprend à utiliser les ressources premières du territoire en retrouvant l'utilisation de la pierre locale (pierre d'ardoise bleue) dans ses constructions récentes, en valorisant le bois énergie d'origine bocagère pour les bâtiments publics alimentés par un réseau de chaleur. Une nouvelle ruralité, encore, qui accueille des entreprises et des associations ouvertes à l'international comme cette ferme de spiruline d'Abbaretz dont la production s'exporte partout dans le monde ou cette compagnie de théâtre installée à Puceul dont les marionnettes géantes sillonnent la



**1. Faire de l'identité paysagère de la région de Nozay le socle du projet de territoire.**

**2. Promouvoir un développement polarisé et harmonieux garant du cadre de vie.**

**3. Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire par la valorisation des réseaux et proposer une véritable trame de services intercommunaux.**



En parcourant le territoire.

## Paroles d'acteurs

**Gérard Bricaud** 1<sup>er</sup> adjoint de Vay

**Marie-Chantal Gautier** vice-présidente aux finances de la CCN et maire de Vay

**Jean-Claude Provost** vice-président à l'aménagement et l'économie de la CCN et maire de Nozay

**Jean-Claude Raux** vice-président à l'animation territoriale et 1<sup>er</sup> adjoint de Saffré

**Claire Théveniau** présidente de la CCN et maire de Puceul

### Entre bienveillance et intelligence collective

« Nous sommes sur un territoire tout sauf riche : 11 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec nos sept communes, nous constituons la plus petite communauté de communes de Loire-Atlantique avec des moyens financiers qui sont à la mesure. Dès lors, nous n'avons guère intérêt à exacerber nos divisions, fussent-elles partisans, mais, au contraire, à jouer la carte de l'intelligence collective. » Claire Théveniau

« J'ai apprécié le regard "bienveillant" aussi bien des services déconcentrés de l'État que de l'équipe de conception. Bien plus, un regard empreint de curiosité. Je crois même pouvoir dire que l'enthousiasme des personnes extérieures nous a portés, nous autres élus, souvent plus habitués à avoir des retours sur les manques ou les problèmes. Nous avons pris mieux conscience de nos atouts, à commencer par notre ressource en eau ou encore cette "âme bocagère" et de sa richesse. Depuis, je ne la regarde plus de la même façon. Pour moi, qui ai grandi dans la plaine de Caen, je confirme : c'est effectivement un précieux héritage qu'il nous faut savoir préserver. » Jean-Claude Raux

### Des atouts

« Avec la présidente, nous avons pris le temps de rencontrer les élus communaux, en faisant le tour des conseils municipaux. Cela a permis de mieux connaître leur propre perception de l'intercommunalité. Le moins que je puisse dire, c'est que j'ai pris une claque ! Beaucoup nous ont fait part d'un sentiment d'"éloignement", de "distance"... Moi-même, pourtant, je me considère élu de base. Je ne m'attendais donc pas à un tel décalage de perception, à donner autant l'impression d'être déconnecté

« L'atelier a su se nourrir des contributions de citoyens recueillis au cours des sessions ou sur les marchés, et c'est ce qui a sans doute aussi contribué à sa réussite. J'ai toujours pensé que les 29 conseillers communautaires, moi compris, n'avaient pas le monopole des idées intelligentes pour décider seuls de l'avenir du territoire. Il y en a bien d'autres à prendre ailleurs, à commencer chez ceux qui le vivent au quotidien. » Jean-Claude Provost

« J'ai trouvé particulièrement intéressant d'associer les habitants. Il est d'ordinaire difficile d'obtenir leur implication dans une démarche de réflexion sur le territoire, au-delà des problématiques du quotidien. Peut-être aurait-on pu associer davantage les conseils municipaux, en en faisant les lieux de discussion et d'échanges. Quant à la présence des services de l'État et d'une équipe de conception, force est de constater qu'ils n'ont pas nécessairement la même vision du territoire que nous, qui le vivons au quotidien. Mais pourquoi pas. Cela a l'avantage de nous permettre de prendre du recul. Leur regard ne peut qu'enrichir la réflexion collective. » Gérard Bricaud

des préoccupations de mes collègues. Un autre intérêt de l'atelier est justement d'avoir permis de réduire ce décalage, en suscitant même un sentiment d'appartenance à ce territoire intercommunal. Ce qui était loin d'être gagné. À l'évidence, nous avons franchi un cap. Jusqu'alors, la communauté de communes n'était perçue que comme un "outil" institutionnel. On commence à comprendre qu'elle peut s'incarner dans un projet collectif. » Jean-Claude Raux

« Je mettrai en avant ce regard positif posé sur notre territoire. Il nous a fait du bien. Finalement, nous n'avions pas à rougir de la comparaison. Non seulement nous avons des

atouts en mains, mais encore, nous ne sommes pas suspendus au bon vouloir des autres. Forcément, cela donne confiance et envie de repartir de l'avant. » Marie-Chantal Gautier

### Un territoire rural sous influence urbaine

« Pour une intercommunalité comme la nôtre, la croissance de Nantes devient problématique — la ville est en passe d'atteindre un point de saturation. Il suffit de voir les difficultés qu'on rencontre pour s'y rendre et y circuler. Dès lors qu'une partie de nos habitants travaillent à Nantes, il serait plus sage de faire venir les emplois à eux plutôt que l'inverse, en assumant par conséquent d'accueillir des entreprises sur notre territoire. J'espère que les élus de la métropole, du département et de la région prendront la mesure du défi. Sans quoi c'est toute la région qui risque de pâtir de la mauvaise image que la métropole nantaise commence à avoir en termes d'accès routier (cf. les embouteillages, qu'on enregistre les matins à Treillières, pourtant à moins de 20 km de Nantes). Notre territoire fait partie de la solution car il dispose de fonciers.

Nous comptons plusieurs exploitations agricoles. Mais toute fille d'agriculteurs que je sois, je ne pense pas que notre territoire ait vocation à rester dans un entre-soi agricole. Il peut accueillir d'autres activités économiques. C'est d'ailleurs indispensable si on peut permettre à des actifs, qui résident ici, d'y trouver un emploi, et limiter ainsi les mouvements pendulaires avec Nantes. » Marie-Chantal Gautier

« Nos sept communes constituaient il y a encore une dizaine d'années, un monde essentiellement rural. Si vous vouliez conquérir la mairie, il fallait avoir le soutien des familles

d'agriculteurs — les exploitations étaient reprises de père en fils. Tout le monde se connaissait, fréquentait l'église le dimanche... Aujourd'hui, il en va autrement. Le poids du monde agricole s'est réduit — le nombre d'exploitations comme le nombre d'emplois qu'elles mobilisent. À l'inverse, le poids des centres-bourgs a augmenté, avec l'arrivée de nouveaux habitants. Une dynamique qui a incité les "de-souches" à s'ouvrir, sans nostalgie. Au moins, cela permet-il d'éviter un entre-soi. » Jean-Claude Provost

« Ce qui m'a personnellement le plus séduit sur le territoire, c'est cette envie des gens de faire des choses sans attendre qu'on leur en propose. Tout le contraire d'une cité dortoir où, par définition, on ne fait que dormir ou presque. Sans doute faut-il laisser aux nouveaux venus le temps de s'installer, de trouver leurs marques, mais petit à petit, ils finissent par s'impliquer à leur tour et à y prendre goût. » Jean-Claude Raux

« Les métropolitains ont pris conscience du fait que nous ne vivions pas reclus dans nos campagnes, que nous savions vivre aussi au rythme de la métropole, tout en conservant un art de vivre propre. Bien plus, nous avons aussi un avis sur les dynamiques du grand territoire et son devenir, avons envie d'y contribuer, en prenant des initiatives (comme par exemple répondre à un appel à candidatures !). » Claire Théveniau

### Des actions et un projet pour le territoire

« Concrètement, l'atelier aura permis de nourrir le Projet de territoire mené en parallèle, et de déboucher sur un document définissant celui-ci à l'horizon 2030. Ce n'est pas tout : il aura amené nos sept communes à signer un pacte financier avec la communauté de communes et ce, dès la fin de l'année 2017. Je doute que nous fussions parvenus à un tel résultat sans la dynamique enclenchée par l'atelier. » Claire Théveniau

« Sur le chapitre de la construction/rénovation, probablement le plus novateur, nous n'aurions pas été en mesure de proposer quoi que ce soit

sans l'initiative du cabinet Interland d'inviter chaque commune à proposer un espace à construire ou à rénover en l'inscrivant dans un projet intercommunal. En plus de créer une dynamique collective, cela a permis de placer nos communes dans un rapport de force plus favorable à l'égard des promoteurs et aménageurs, de garder la main, sans attendre que des propositions viennent de leur part, de mieux convaincre aussi les bailleurs sociaux qui ne seraient pas *a priori* intéressés compte tenu de la taille de nos territoires. » Claire Théveniau

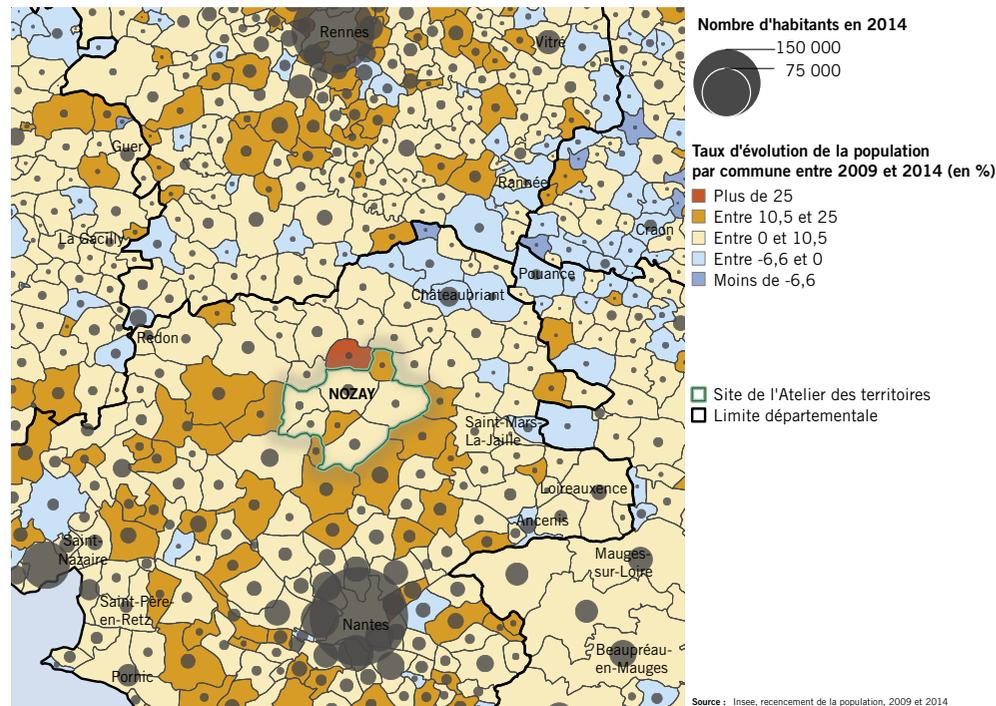
« La démarche a permis de déboucher sur la création d'une sorte de Conseil de développement, un atelier des citoyens, composé d'habitants tirés au sort sur la liste électorale. Il a effectivement vu le jour et

s'est déjà réuni à trois reprises. Il a vocation à perdurer moyennant sans doute la mise à disposition de moyens pour en assurer l'animation. » Jean-Claude Raux

### La suite

« La Suite ? Elle consistera à mettre en œuvre notre Projet de territoire dont la rédaction a bénéficié du concours de l'équipe de conception, Interland. Des actions ont d'ores et déjà été lancées. Je pense aux city-stades, en construction. Soit le premier investissement réalisé par l'intercommunalité dans chacune

des sept communes. Je pourrais multiplier les exemples. Le plus important est que nous disposions désormais d'une feuille de route pour les douze ans à venir, soit, l'équivalent de deux mandats municipaux. Une feuille de route d'autant plus lisible qu'elle a été coconstruite. » Claire Théveniau



**Dynamique démographique.**

## Enjeux pour l'État

Mélanie Molin<sup>4</sup>

Située au nord du département de la Loire-Atlantique, la communauté de communes de Nozay (CCN), créée en 1995, regroupe aujourd'hui sept communes de l'ancien canton de Nozay : Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux, Vay. Soit un total de 15 219 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016, au sein d'un espace de solidarité.

Entre 1999 et 2008, la communauté de communes a connu une croissance démographique deux fois supérieure à la moyenne départementale, accueillant en moyenne 339 habitants supplémentaires chaque année pendant cette période. Cette croissance repose en grande partie sur les flux migratoires. L'étalement urbain lié à celle de l'agglomération nantaise a bénéficié à la CCN, territoire rural doté d'un positionnement privilégié (en termes de cadre de vie et d'accessibilité à moins de 40-50 mn des métropoles de Nantes et Rennes) et qui n'a pas connu la flambée des prix du foncier d'autres secteurs. Entre 2008 et 2013, la croissance s'est ralentie tout en restant importante et très supérieure à la moyenne départementale (+1,7%/an, soit +249 habitants/an). Cependant le rythme du développement du territoire est inégal avec trois communes particulièrement dynamiques : Saffré, Puceul et Vay, alors que Nozay, son pôle structurant, ainsi que les autres communes ont eu une croissance moins rapide. Après cette forte augmentation, la croissance démographique a de nouveau faibli tout en demeurant encore presque deux fois plus importante que celle du département.

### Un territoire intégré dans l'aire urbaine nantaise

Entre 1999 et 2008, l'aire urbaine de Nantes s'est développée sous le double phénomène d'une concentration de sa population et d'une forte extension géographique. Ainsi, elle a gagné près de 160 000 habitants en dix ans. La couronne périurbaine s'est, quant à elle, fortement étendue grâce à une offre foncière facilitant l'accès à la propriété. L'extension de l'aire urbaine s'est faite vers celle de Saint-Nazaire ainsi que sur un axe nord-sud.

À l'horizon 2030, selon le scénario de l'Insee, l'aire urbaine de Nantes compterait environ 1 040 000 habitants avec une augmentation de 75 000 habitants supplémentaires environ par rapport à aujourd'hui.

La communauté de communes, excepté la commune de Treffieux au nord, est contenue dans cette aire urbaine en pleine croissance. Elle bénéficie

<sup>4</sup> Mélanie Molin, coordonnatrice territoriale Est, DDTM de Loire-Atlantique.

de la présence d'axes structurants qui la relie aux métropoles nantaise, rennaise et nazairienne (N 137, N 171, etc.).

Si les pratiques des habitants se tournent majoritairement vers la première, leur quotidien paraît s'organiser dans un système de bassins de vie à géométrie variable où toutes les activités habituelles d'un foyer ne sont pas concentrées sur un même pôle, mais se répartissent entre plusieurs, notamment Nozay en sa qualité de ville-centre mais également Blain, voire Châteaubriant pour ce qui concerne les habitants de Treffieux.

## Un territoire d'aspect rural aux portes d'une grande métropole

Naturellement, le territoire est soumis à des mutations rapides liées à l'influence de l'aire urbaine de Nantes (nouvelle population, évolution des modes de vie, recompositions agricoles, etc.). Conscients que les enjeux d'aménagement dépassent les frontières administratives, les élus se placent dans une logique de coopération à des échelles plus larges.

La réforme territoriale a amené à redessiner la carte intercommunale. Le schéma départemental de coopération intercommunale de 2016 maintient la communauté de communes de Nozay dans son périmètre actuel. Elle a quitté le pôle d'équilibre territorial et rural de Châteaubriant en manifestant son souhait d'être intégrée au Scot métropolitain de Nantes-Saint-Nazaire, lequel n'a pas accédé à sa demande. Il s'agit donc d'un territoire non couvert par un Scot et trop limité en superficie pour en prescrire un à son échelle.

Au-delà, les élus s'interrogent : comment anticiper les transformations sociales, économiques, paysagères d'un territoire rural ? Comment gérer l'arrivée de nouvelles populations, l'évolution des modes de vie, l'étalement pavillonnaire, les recompositions agricoles ? Quelles perspectives de développement retenir pour ne pas être un territoire en marge ou en creux, mais assumant sa condition périurbaine et doté d'une identité forte ? Comment accompagner les évolutions démographiques, les transformations des paysages et des modes de vie à l'œuvre sur son bassin de vie, aux portes de l'agglomération nantaise, tout en préservant un potentiel agricole, un environnement et un cadre de vie de qualité ?

Ces questions renvoient à la question de l'identité (y compris institutionnelle) du territoire et aux actions structurantes et cohérentes à mener afin de construire un projet à long terme permettant de répondre à la problématique du « vivre ensemble », aux portes de deux métropoles dynamiques. Dans ce contexte, l'enjeu pour les services de l'État d'aider la collectivité à se projeter, à intégrer les politiques publiques d'aménagement et de planification est important. À travers la candidature à l'Atelier des territoires, l'État voyait aussi l'opportunité d'appuyer l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

## Une dynamique de réflexions fertiles

Cette démarche aura permis aux élus communautaires mais aussi communaux, de s'approprier leur territoire et de définir une stratégie globale fondée sur une volonté partagée de renforcer son attractivité tout en contribuant aux enjeux de transition énergétique et écologique.

La réflexion collective portée par les élus de la communauté de communes et initiée dans le cadre de l'atelier, a abouti, un an après son lancement, à l'élaboration d'un projet de territoire fixant une perspective de développement à horizon 2030.

Le territoire bénéficie d'une grande qualité paysagère qui constitue un « socle naturel » pour l'ensemble des sept communes (autour des étangs et entre les deux espaces majeurs que sont la Forêt du Gâvre à l'ouest et le Grand réservoir de Vioreau).

Afin de conserver un cadre de vie qui satisfasse les habitants, les élus souhaitent désormais initier une dynamique intercommunale forte pour définir une structure urbaine cohérente. Elle se base sur une stratégie de valorisation des réseaux permettant de lier les diverses polarités du territoire, mais aussi acteurs, pratiques et services.

Cette stratégie propose de valoriser les ressources et les potentiels de ce territoire « rural sous influence », assumant et revendiquant son caractère rural tout en se développant sous l'influence des dynamiques de la métropole nantaise, que ce soit au plan économique et de l'emploi et au plan démographique.

Dynamisée par l'atelier, la CCN s'engage dans de nouvelles directions : une démarche partenariale a été lancée avec le pôle métropolitain et les communautés de communes voisines mais aussi avec ses habitants : un atelier des citoyens a ainsi été créé dans le cadre de cette démarche. Il est prévu que ce dernier soit mobilisé sur la mise en œuvre de plusieurs actions du Projet de territoire.

La volonté partagée entre la communauté de communes et l'État est de poursuivre ce travail multi-partenarial à travers l'élaboration d'un PLUi et la mise en œuvre de la feuille de route issue de l'atelier, notamment l'action majeure qu'est l'Appel à manifestation d'intérêt « Réinventer Nozay ».



Le bocage percheron, enjeu de préservation du paysage et de développement économique local.

# Partie 2 : De nouvelles clés de compréhension proposées par les chercheurs et experts

Cette partie réunit les contributions du groupe d'experts embarqués dans la démarche d'atelier. Chacun en tire des enseignements et formule des recommandations selon son domaine professionnel ou disciplinaire, et au travers d'un angle particulier.

En premier lieu, François Ménard replace les travaux et débats consacrés au périurbain dans une perspective « historique ». Si cette session de l'atelier innove, c'est, suggère-t-il, en déplaçant le regard de la dynamique (la périurbanisation) vers les usages et pratiques, de celles et ceux qui le vivent au quotidien (élus, socioprofessionnels, habitants...).

De son côté, Éric Alonzo saisit le périurbain dans sa dimension paysagère et urbanistique. Au-delà de la mise en valeur touristique ou d'initiatives agricoles, c'est dans l'invention d'une nouvelle manière d'envisager la programmation et le projet urbain, qu'il voit le principal apport de l'atelier. Laurent Cailly porte, lui, son attention sur les « intelligences du quotidien » qu'y expriment les habitants — au travers de leurs compétences et capacités d'adaptation à la vie dans le périurbain — et les manières de les valoriser pour nourrir les politiques locales. En invitant toutefois à ne pas réifier la parole habitante...

Au regard de ses enjeux économiques, le périurbain s'est vu assigner des modèles de développement local. Pourtant, s'y inventent des formes de coopération et de mutualisation, qui se jouent des frontières entre les champs d'activité. C'est ce que souligne la contribution de Marc Dumont en mettant en exergue diverses initiatives dessinant les contours d'une économie frugale, au sens où elles permettent de faire plus avec moins et pour le bénéfice des consommateurs périurbains et d'ailleurs.

Comment les territoires urbains peuvent-ils structurer et s'organiser de manière pérenne, au-delà d'engagements conjoncturels dans des projets ? C'est la question abordée par Éric Charmes. D'où il ressort jusqu'à trois « modèles » possibles, entre le périurbain piloté par le pôle urbain, dans une logique écosystémique; le projet de territoire initié par le périurbain, avec des villes qui peinent à s'imposer comme acteurs dominants; enfin, des secteurs périurbains, qui formulent des projets de façon plus autonome...

Et les citoyens ? Comment non seulement les entendre, mais encore les impliquer aussi dans les projets territoriaux ? C'est l'enjeu abordé par Judith Ferrando y Puig, qui pointe l'originalité des outils et dispositifs mobilisés dans le cadre des ateliers et ailleurs pour recueillir le point de vue des habitants, en vue d'en faire des acteurs à part entière des projets de territoire.

## Saisir l'insaisissable : la recherche urbaine française aux prises du « périurbain »

François Ménard<sup>1</sup>

Le périurbain est un attracteur étrange. Il attire sans polariser, se peuple sans apparence d'ordre et pourtant il participe à la structuration des espaces urbains auxquels on le rattache. Qu'une métropole soit dynamique et le voilà qui croît. Qu'une ville décroisse et l'on note que sa périphérie concurrence, plus qu'elle ne le nourrit, son centre en déshérence. Attracteur étrange pour ses habitants donc, il l'est aussi pour les chercheurs. La ville de la périurbanisation ne constituait-elle pas, avec celle de la relégation et celle de la gentrification l'une des composantes essentielles de la ville « à trois vitesses » décrite par le sociologue Jacques Donzelot il y a maintenant une quinzaine d'années<sup>2</sup> ? Plus étrange, en fait, qu'attracteur ou réellement attractif, le périurbain fascine les chercheurs, il les intéresse. Mais jusqu'à une période récente, ceux-ci pouvaient donner l'impression de « tourner un peu autour ». L'image est facile mais pas totalement fautive : c'est davantage en tant qu'analyste ou révélateur de tendances en cours qu'il était étudié, que pour lui-même. Pour le dire autrement, c'est davantage la *périurbanisation* comme processus que le *périurbain* comme espace(s) ou comme territoire(s) qui justifiait l'attention. Comme si la première faisait écran au second. Pourtant, certains chercheurs s'en inquiétaient, invitant, sans grand succès à s'intéresser aux pratiques qui s'y inventaient<sup>3</sup>.

### Un changement de statut dans la recherche urbaine

Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Je voudrais ici revenir sur ce qui me semble être un changement de statut du périurbain dans la recherche urbaine française pour apporter un éclairage complémentaire aux articles rassemblés ici. Je vais tenter de le faire non en historien des idées ou en bibliomètre mais à partir d'une position particulière de témoin engagé dans ce processus.



Photographie utilisée pour la couverture du programme du colloque Puca « Du périurbain à l'urbain » des 7 et 8 novembre 2016.

<sup>1</sup> François Ménard, sociologue, chargé de mission au Puca.

<sup>2</sup> Jacques Donzelot, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », in *Esprit*, mars-avril, 2004.

<sup>3</sup> Maité Clavel, « Pour une recherche sur les pratiques des périurbains », *Communications*, « Manières d'habiter », n° 73, 2002.

# Conclusions (provisoires) : bouger les lignes

Cette troisième partie propose de croiser, dans une visée plus prospective, trois approches complémentaires sur les enseignements à tirer de l'Atelier des territoires et des nombreux travaux et analyses rapportés dans les contributions qui précèdent.

La première, de Marion Mauvoisin (CGET), permet de prendre la mesure du chemin parcouru, au regard des idées reçues attachées ordinairement au périurbain. Si toutes sont loin d'être sans fondement, beaucoup le sont, oblitérant la capacité à saisir le potentiel et la diversité de ce dernier. Et l'auteur d'inviter à puiser dans de nouveaux imaginaires à même de rendre justice au périurbain et à ses potentialités.

La deuxième approche, due à Denis Crozier, Isabelle Robinot-Bertrand (Cerema) et Florian Muzard (DGALN-DHUP), montre à quel point les feuilles de route établies à l'occasion des ateliers permettent d'esquisser des modalités d'action publique originales dans les espaces périurbains, non sans ouvrir des perspectives aux services de l'État et aux collectivités en coopération avec de multiples acteurs (entreprises, associations, habitants, etc.). Le prisme adopté par les auteurs révèle le potentiel de ressources et de liens que pourraient activer les espaces périurbains si tant est qu'ils parviennent à maîtriser les leviers de leur modèle de développement.

Enfin, la troisième approche en forme de « pas de côté », est celle d'un journaliste, qui revient sur les enseignements, au prisme de la prospective du présent. Une approche qui incline, sur la base d'un « optimisme méthodologique », à co-construire des « futurs souhaitables » à partir de diagnostics partagés des problématiques telles qu'elles se posent dans les territoires, en croisant, justement, une pluralité d'expertises (« savantes » et « profanes », sinon d'usage, sensibles, etc.). Dans cette perspective, le périurbain, dans sa diversité, apparaît bien comme un espace à vivre, quand bien même ne gagne-t-il pas forcément à être un vecteur d'identité.



En traversant la métropole caennaise, la Corrèze et la région de Nozay.

## Imaginaires périurbains : au-delà des idées reçues

Marion Mauvoisin<sup>1</sup>

« Imagination — La relation des individus et des sociétés aux espaces de vie ne se réduit pas à un rapport fonctionnel et utilitaire. Elle est également d'ordre sensible et affectif ; elle passe par des idées, des représentations et des valeurs. Tout cela crée une imagination géographique, à la fois individuelle et sociale, qui s'exprime et se médiatise via des récits, des discours, des images. Cette imagination permet de décrire et de figurer les conditions d'habitation. Et elle ouvre un répertoire d'actes possibles en situation pour un individu ou un groupe<sup>2</sup> ».

Depuis son émergence dans les années soixante, le phénomène périurbain et ses manifestations ont fait l'objet de très nombreux travaux de recherche et analyses. Malgré un long et riche travail de définition et d'objectivation, il reste une réalité toujours aussi difficile à « cerner » et sans cesse réinterrogée.

Dans un contexte où les territorialités se font toujours plus floues, les espaces périurbains continuent de se transformer et de réinterroger les relations urbain-rural. Or, cette réalité périurbaine demeure l'objet de lectures réductrices et définitives, fondées sur de nombreux préjugés. Une réalité qui oscille ainsi entre des visions antagonistes, comme si « deux périurbains » s'affrontaient : territoire de relégation pour les uns ou d'élection pour les autres ; conséquence de contraintes multiples condamnant les candidats à la propriété à l'éloignement des centres urbains ou, au contraire, résultat d'un choix volontaire motivé par la quête d'un meilleur cadre de vie ; facteur d'artificialisation des sols et de non-soutenabilité versus opportunité de réinvestir des pratiques vernaculaires plus soutenables ; incarnation « territoriale » de l'individualisme de notre société contemporaine ou, à l'inverse, espace de prédilection de la famille nucléaire...

Qu'elles soient positives ou négatives, ni fausses ni vraies, ces idées reçues ne sont pas neutres. En effet, si les représentations conditionnent, orientent

<sup>1</sup> Marion Mauvoisin, chargée de prospective, de stratégie et d'études territoriales et urbaines, CGET.

<sup>2</sup> Michel Lussault, « Lexique pour voyager dans constellation.s », in *constellation.s — habiter le monde*, Michel Lussault, Francine Fort, Michel Jacques, Fabienne Brugère, Guillaume Le Blanc, Arles, Actes Sud / Arc en rêve centre d'architecture, octobre 2017.

et soutiennent l'action, elles peuvent aussi, à l'inverse, favoriser l'inertie ou entraîner des situations de blocage. Elles peuvent diviser, fracturer.

Déconstruire les idées reçues, c'est chercher à comprendre leur origine et démontrer les conséquences de leur persistance. Cette déconstruction est donc un préalable pour dégager les principaux enjeux présents et futurs de l'objet « périurbain », définir des orientations et mettre en place des actions non pas sur la base de représentations mais au plus proche de faits établis.

## Des espaces privés d'urbanité ?

Si la notion d'urbanité, assise sur la densité et la diversité, renvoie aux caractères et aux potentialités de l'espace susceptibles de favoriser les interactions sociales et une vie meilleure, les espaces périurbains sont généralement perçus comme en étant privés (non seulement par leurs détracteurs, mais parfois même par leurs thuriféraires). En admettant que le tissu urbain influence les sociabilités et que l'imbrication étroite de la dimension spatiale et de la dimension sociale contribue à façonner les modes de vie, les pratiques collectives, les représentations individuelles ou sociales (et réciproquement), on établit le territoire et ses caractéristiques physiques comme composantes à part entière de l'identité d'un groupe social. Dès lors, le sujet même de cet Atelier des territoires « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » exprime une représentation elle-même orientée : les territoires périurbains seraient ainsi des espaces où l'on vivrait mal ou de manière insatisfaisante, symptômes de l'isolement et du repli sur soi, d'un entre-soi parfois ou d'un « abandon », prisonniers qu'ils sont de la rhétorique de la fracture territoriale. Cette idée d'un périurbain territoire de relégation sociale<sup>3</sup>, étendard d'une « France périphérique », est désormais un des lieux communs les plus ancrés dans les débats publics et l'importance du vote « Front national » qui caractériserait ces espaces serait la démonstration du mal-être vécu dans le périurbain.

Cette lecture par la fracture réduit artificiellement la diversité des territoires, en les assignant à des catégories simplificatrices et homogènes. Les territoires périurbains sont alors souvent assimilés à une réalité uniforme, celle du lotissement en raquette, de l'étalement urbain, de la famille nucléaire bimotorisée, de la cité dortoir, ou encore du centre commercial. Autant de représentations qui dessinent un périurbain monotone, ennuyeux, une « France moche », expression exacerbée de notre société consumériste. Plus encore, ces territoires périurbains en seraient réduits à être uniquement dépendants ou servants de la ville et dépourvus de capacités de développement en propre.

Cette vision schématique empêche d'appréhender lucidement la multiplicité des enjeux actuels de cohésion territoriale qui touchent ces espaces. Or, comme souvent, la réalité s'avère moins binaire et la (re)découverte des terrains d'ateliers a très vite bousculé, ou fait tomber, un certain nombre de ces idées reçues.

<sup>3</sup> De nombreuses analyses démontrent que l'idée d'un territoire socialement uniforme est inexacte et qu'il existe des dynamiques de peuplement diverses (Charmes). Néanmoins, si l'ensemble des catégories sociales y est représenté, l'objet périurbain constitue effectivement un espace « moyennisé ». La coprésence de toutes les catégories sociales et la sous-représentation des ménages se situant aux deux extrémités de la hiérarchie sociale expliquent que les espaces périurbains connaissent des niveaux de vie supérieurs aux centres des grands pôles urbains ou de leurs banlieues et des taux de pauvreté et un niveau d'inégalité moindres que dans ces mêmes espaces. Selon l'Observatoire des territoires, ces espaces périurbains sont globalement plus homogènes et moins paupérisés que les pôles dont ils dépendent et le revenu disponible médian y est en moyenne plus élevé que dans les pôles. Dans les couronnes des grands pôles urbains, il est même le plus élevé du pays (1780 € mensuels).

<sup>4</sup> Ce référentiel adopte une approche fonctionnelle fondée sur l'identification de pôles (unités urbaines concentrant au moins 1500 emplois) et sur la délimitation de leur aire d'influence en s'appuyant sur les navettes domicile-travail de la population des communes avoisinantes. Cette approche définit quatre grands types d'espaces : l'espace des grandes aires urbaines ; l'espace des moyennes et petites aires ; les autres communes multipolarisées ; les communes isolées hors influence des pôles. Selon cette typologie, le périurbain constitue un ensemble de communes au sein des aires urbaines, localisées d'un seul tenant et sans enclave autour d'un pôle urbain (unité urbaine) et dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ; cet espace correspond à la catégorie nommée couronne du pôle urbain. Si sa population travaille dans plusieurs pôles, la commune est alors considérée comme multipolarisée.

## Une catégorie heuristique réductrice ?

En effet, loin d'être homogènes, les espaces périurbains (comme les espaces métropolitains, urbains ou ruraux somme toute) sont par essence pluriels et leur richesse repose pour une grande part sur cette diversité. Comme un écho au « gradient d'urbanité » de Jacques Lévy, les terrains d'ateliers illustrent à cet égard des intensités « urbaines/périurbaines/campagnardes » variables qui s'inscrivent dans des contextes territoriaux divers : espaces sous influence métropolitaine accueillant notamment des activités économiques, commerciales et logistiques (cf. les sites du Bassée-Montois ou de Nozay) ; périurbain dense doté d'équipements et de services ; périurbain diffus à dimension plus résidentielle mais offrant des services de base (cf. les sites de Caen ou de Troyes) ; « péri-rural » empruntant davantage à l'imaginaire villageois qu'urbain (à l'exemple de la Corrèze). Ces intensités se déclinent dans des proportions variables pour l'ensemble de ces sites, ajoutant à leur difficile appréhension et impossible essentialisation.

Les ateliers démontrent également que le périurbain est loin de se définir uniquement en rapport à l'urbain. Rappelons que le référentiel<sup>4</sup> « zonage en aires urbaines » (ZAU) proposé par l'Insee et la Datar a « imposé » la figure de la couronne périurbaine comme représentation archétypale de l'influence des villes sur l'ensemble du territoire. Elle implique que les territoires périurbains ne s'appréhenderaient et n'auraient de sens que vis-à-vis de l'urbain et au prisme de son étalement. On mesure combien la catégorie statistique et la terminologie privilégiées ici contribuent encore à l'homogénéisation de l'objet.

De fait, entre représentations orientées et réalités vécues, la définition de ce que l'on nomme territoires périurbains est toujours aussi problématique du fait même de la nature de ces espaces hybrides, entre urbanité et ruralité. En élaborant une définition du périurbain en regard du fait urbain, on situe ces territoires dans un imaginaire urbain et on favorise une lecture « en négatif ». On ne cherche pas à définir ce que pourraient être ces territoires pour eux-mêmes et ce que serait — ou pourrait être — une urbanité périurbaine. Sans identité propre, le périurbain n'existe dès lors que comme une catégorie statistique.

## Des espaces sans identité et dépourvus d'attractivité ?

Ces partis pris d'observation et les connotations négatives associées au périurbain limitent de fait la bonne appréhension de leurs problématiques. Surtout, ils peuvent expliquer certaines volontés de distanciation et la faiblesse des imaginaires périurbains. Les ateliers des territoires en ont fait là aussi la démonstration. Pour la majorité des terrains, ce qui s'affirme c'est une identité qui emprunte davantage à l'imaginaire rural qu'à celui de l'urbain et l'énonciation d'une « périurbanité » assumée reste très rare. Cette revendication « campagnarde » est là encore une manière d'opposer

la subsistance de formes de solidarité rurales anciennes à la vision réductrice d'une diffusion de logiques purement individualistes imputées aux habitants « périurbains » (logiques, il est vrai, en partie constitutives du fait périurbain). Dans les projets de territoire co-construits en ateliers, l'héritage rural est ainsi souvent revendiqué comme une ressource, une richesse qui devient le point d'appui du projet (Éric Charmes et Marc Dumont).

Cet imaginaire campagnard n'est pas réductible à une logique défensive face à une périurbanisation envisagée comme une menace ou réduite à une dynamique d'asservissement. Car si les contours du périurbain évoluent et recouvrent une proportion du territoire de plus en plus importante, le tissu périurbain est aussi pour une grande part composé d'anciennes communes rurales qui ont rejoint l'orbite d'une agglomération. Ces petites villes ou bourgs-centres sont autant de supports à des logiques d'ancrage affirmées que des facteurs de diversification dans les manières d'habiter et dans les formes bâties (Éric Alonzo). Ainsi, peu d'élus et d'habitants se reconnaissent derrière la notion de périurbain.

Le choix des ménages de s'installer dans les territoires périurbains pour s'éloigner des centres urbains, constitue une autre idée reçue. Les ménages qui vivaient auparavant dans les grands pôles urbains ou dans leurs banlieues ont beau revendiquer une recherche de qualité de vie, le débat public continue à réduire leur arrivée dans le périurbain à des facteurs de dérégulation (coûts du foncier et prix de l'immobilier). Ces habitants ne seraient pas agis par des choix personnels, mais par des contraintes, en particulier financières. Pourtant, au-delà de « forces centrifuges puissantes » incontestables, la revendication d'une meilleure qualité de vie est aussi une manière de se réapproprier positivement un parcours résidentiel contraint, le choix de vivre dans le périurbain pourrait également se révéler être la démonstration d'une capacité d'émancipation de certaines populations vis-à-vis d'un modèle dominant de vie citadine, urbaine, considéré comme repoussoir (du fait de la densité, de l'anonymat, des pollutions, du coût de la vie...) au bénéfice de solidarités, de sociabilités et d'une habitabilité d'une autre nature (Laurent Cailly). Des modes de vie qui évoluent et qui ne s'inscrivent plus toujours dans les références « passéistes » à la ville-centre historique comme seul modèle de la « bonne ville ». Les aspirations, les identités et les pratiques changent et nombreux sont les nouveaux habitants et acteurs locaux périurbains en recherche de frugalité qui réinvestissent et réhabilitent des pratiques paysannes et vernaculaires mises en sommeil (récupération des eaux de pluie, bricolage, agriculture vivrière...), des modes de consommation ou de déplacement alternatifs (circuits courts/covoiturage) et innovent en matière de transition écologique et de transaction avec d'autres territoires, y compris métropolitains (Marc Dumont).

Enfin, il est communément admis que les espaces périurbains seraient dépourvus de capacité de développement ou d'innovation. Les ateliers révèlent une multitude d'actions et réalisations portées par des dynamiques et des initiatives publiques, privées et individuelles<sup>5</sup> qui nuancent

<sup>5</sup> Pour s'en convaincre, on pourra consulter le répertoire d'innovations périurbaines du Lab Périurbain développé par le CGET ([www.periurbain.cget.gouv.fr](http://www.periurbain.cget.gouv.fr)).



En traversant la métropole caennaise, la Corrèze et la région de Nozay.

cette idée. Les terrains sont la démonstration de l'existence de territoires périurbains habités par des acteurs locaux volontaires et structurants. Pour autant, nul ne peut nier la faiblesse d'anticipation (notamment s'agissant des évolutions démographiques à l'œuvre et du vieillissement de la population en particulier), les carences d'ingénierie et la nécessité de réintroduire du projet dans des espaces qui en ont été privés dans leur développement. C'était tout l'enjeu de cette session de l'Atelier des territoires qui témoignent d'une volonté d'appropriation locale et de participation citoyenne certaine (Judith Ferrando Y Puig).

## Pour un changement de regard sur le périurbain

Ces quelques controverses rendent compte de la dimension idéologique des représentations du périurbain, qui opposent des visions valorisant l'héritage culturel, paysager et politique de la ruralité et des visions mettant plutôt en avant la tendance à l'homogénéisation des modes de vie caractéristiques d'une société majoritairement urbaine. La critique stérile de la périurbanisation semble désormais révolue à la faveur d'un changement de regard qui se veut plus bienveillant et constructif. L'intérêt de réinterroger les enjeux de ce processus de développement urbain reste entier que ce soit au regard de la dévitalisation des centres-villes, en particulier des villes moyennes ; de l'évolution des modes de vie (en lien avec les nouvelles mobilités et transformations du monde du travail sous l'influence notamment du numérique) ; de la multi appartenance et de l'affirmation de l'*inter-territorialité* ; qu'il s'agisse aussi des évolutions démographiques à l'œuvre comme de l'impératif de préservation des communs, ou encore pour limiter le développement de certaines inégalités territoriales qui pourraient s'amplifier, avec un renchérissement des ressources énergétiques fossiles, par exemple. Autant d'enjeux qui justifient ce passage d'une lutte contre le périurbain à des stratégies co-construites avec ces territoires. Cette inclination récente, si elle n'est pas pour autant une invitation à favoriser la dispersion urbaine, ambitionne d'apporter de la qualité, du sens, parfois de la soutenabilité, à des espaces aujourd'hui lieux de vie d'un tiers de la population française, et ce faisant, de les *réhabiliter*.

En définitive, la périurbanisation, en tant que processus, engendre des espaces difficiles à nommer et qui bousculent nos représentations des territoires, qualifiés par facilité d'urbains ou de ruraux, et avec elles, les équilibres sociaux, économiques, environnementaux ou encore politiques. Elle brouille les cartes et renouvelle la dialectique urbain-rural, réinterroge les logiques de dispersion et de concentration, de compacité et de mise en réseau et dessine des territoires qui réunissent ainsi une diversité de figures plus ou moins agglomérées ou dispersées, articulées entre elles et emboîtées aux espaces naturels et agricoles ou encore logistiques. À l'heure où les espaces périurbains cristallisent dans le débat public les craintes d'une



En Corrèze.



Région de Nozay.

nouvelle question sociale et urbaine, d'aucuns souhaiteraient l'affirmation d'une politique spécifique du périurbain. Pourtant, on peut s'interroger sur la pertinence d'une politique dédiée. Il n'existe pas une question périurbaine unique et homogène et les enjeux auxquels sont confrontés ces territoires ne leur sont pas tous spécifiques (vieillesse, inégalités environnementales, accessibilité aux services, crises économiques, délocalisations...). L'intention initiale de cette session de l'Atelier des territoires était à juste titre d'en proposer une approche différente depuis le terrain et surtout au travers du projet, dans une logique de différenciation. Dans cette perspective, on observe une (re)conquête des sites au travers de coopérations nouvelles ou renouvelées avec les territoires voisins. Ainsi, plus que la question du « mieux vivre ensemble », le principal enjeu pour leur futur, comme celui des ruralités ou de l'urbain, est celui de leur capacité à agir ensemble. Pour pouvoir dépasser le cadre temporel du projet, cette ambition doit concrètement interroger l'institutionnalisation des territoires périurbains (Éric Charmes). Elle doit aussi envisager ces derniers à travers un récit renouvelé. Au-delà des idées reçues, des scénarios prospectifs, ou des projets de territoire, l'horizon des territoires périurbains puise aussi dans de nouveaux imaginaires.

### Pour aller plus loin

Antoine Brès,  
Francis Beaucire,  
Béatrice Mariolle  
(dir.), *Territoire  
frugal, La France des  
campagnes à l'heure  
des métropoles*,  
Genève, Métis Press,  
2017.

François Cusin, Hugo  
Lefebvre, Thomas  
Sigaud, « La question  
périurbaine, Enquête  
sur la croissance et la  
diversité des espaces  
périphériques »,  
*Revue française  
de sociologie*,  
2016/4 (vol. 57),  
p. 641-679. DOI :  
10.3917/rfs.574.0641  
(www.cairn.info)

Jacques Lévy, « Liens  
faibles, choix forts :  
les urbains et  
l'urbanité », *La Vie  
des idées*, 29 mai  
2013.

Lionel Rougé,  
Christophe Gay,  
Sylvie Landrière,  
Anais Lefranc-  
Morin, Claire Nicolas,  
*Réhabiliter le  
périurbain, Comment  
vivre et bouger  
durablement dans  
ces territoires ?*,  
Viadana, Éditions  
Loco / Forum Vies  
Mobiles, 2013.

Martin Vanier,  
*Le pouvoir des  
territoires, Essai sur  
l'inter territorialité*,  
Paris, Economica,  
Anthropos, 2010.

## Périurbain(s) : la solidarité en plus, l'étalement en moins

Denis Crozier, Florian Muzard  
et Isabelle Robinot-Bertrand<sup>1</sup>



**Du haut du terril d'Abbaretz (communauté de communes de Nozay, Loire atlantique).**

En arrière plan, le bourg d'Abbaretz et ses extensions récentes au cœur de la campagne nantaise. Au premier plan, une compétition sportive sur un ancien site d'extraction minière : enjeux de transition, d'attractivité et de réinvention pour le périurbain.

L'objectif de l'atelier est de contribuer à la construction de stratégies de territoires et de projets d'aménagements ambitieux et partagés. Il s'inscrit dans une approche intégrée qui place le projet avant la règle. Il cherche à susciter l'expression de choix stratégiques et la constitution d'une gouvernance légitimée par l'action. Dans cette perspective et dans des contextes locaux variés, les politiques publiques ont été questionnées et considérées dans leur capacité à être déclinées de manière cohérente par les acteurs des territoires.

À la lumière des cinq ateliers de la session « Mieux vivre ensemble dans le périurbain », organisée en 2016-2018 dans le cadre d'un partenariat interministériel avec le CGET, il a été mis en évidence des sujets de réflexion, enjeux et propositions de portée générale et des pratiques innovantes, jugées porteuses ou reproductibles dans d'autres contextes. En proposant d'aborder des enjeux d'aménagement avec des habitants ou usagers en partant de leurs besoins, ces ateliers ont permis de soulever des questions et propositions nouvelles à partager.

Le texte qui suit s'est nourri des séminaires, de la lecture des productions des concepteurs (rapports, feuilles de route, plans-guides, cartographies...), des échanges avec le comité de suivi de cette session d'atelier, constitué de chercheurs et d'experts, ainsi que d'entretiens avec chacune des maîtrises d'ouvrage en DDT(M). Complémentaire aux autres articles rassemblés dans cet ouvrage qui formulent également des propositions en termes d'action publique, il n'est pas une fin en soi, mais une « mise de départ » destinée à contribuer à faire « bouger les lignes » de nos politiques publiques dans les espaces périurbains.

<sup>1</sup> Denis Crozier, chargé d'études aménagement, Cerema ; Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme, DGALN-DHUP ; Isabelle Robinot-Bertrand, chargée de mission territoires et développement durable, Cerema.

## La cohésion des territoires à l'épreuve de la consommation d'espace et des pratiques de mobilité

Objectifs majeurs en matière d'urbanisme depuis de nombreuses années, la lutte contre l'étalement urbain et la promotion des mobilités durables faisaient partie des attendus sur l'ensemble des sites d'ateliers. Pourtant, de manière originale, la consommation foncière et la hiérarchisation des espaces (ville centre, pôle secondaire, bourg relais, etc.) n'ont que très peu été abordées au cours de la session, et les questions de mobilités ont surtout été posées sous l'angle des usages et non comme un facteur de structuration du territoire comme c'est couramment le cas.

Les équipes pluridisciplinaires ont proposé aux participants de concentrer les travaux sur ce qui fait « commun » au sein des territoires étudiés. Ce choix a été dicté par la volonté de créer ou renforcer la cohésion entre les acteurs du territoire (outre les services déconcentrés, les élus et services des collectivités, les acteurs économiques et, le cas échéant, les habitants), plutôt que de mettre en débat les tensions existantes (ce qui n'a pas empêché d'aborder des sujets controversés). Face aux critiques habituelles émises à l'encontre des élus et habitants du périurbain, les ateliers ont changé les clés de lecture habituelles. En focalisant les débats sur le périurbain comme un territoire vécu, à partir du dire et des expériences de ces acteurs plutôt qu'en l'abordant de manière fonctionnelle comme la frange d'un pôle urbain ou d'une métropole, ils ont cherché à dépasser la seule logique de hiérarchisation des espaces et des polarités. Au regard des réflexions, hier sur l'égalité, désormais sur la cohésion des territoires, au cœur des débats nationaux, ils invitent à penser en termes d'articulation entre pôles plutôt qu'en termes classiques de hiérarchisation et pour le cas d'espèce, de subordination. Dans cette logique, les ateliers proposent de passer d'une hiérarchisation systématique des bourgs à une approche par grappe de solidarité. Plutôt que de chercher à déterminer le bourg centre, ce qui constitue un exercice difficile dans certains contextes territoriaux peu denses, il peut s'avérer pertinent de mettre en visibilité les complémentarités entre villages en s'appuyant sur les réseaux ou les mutualisations déjà constitués sur les territoires (de services publics par exemple) ou sur de nouveaux à établir.

*« Passer d'une hiérarchisation systématique des bourgs à une approche par grappe de solidarité. »*

Les ateliers ont également cherché à enrichir le discours sur la consommation d'espace au-delà de la thématique de l'habitat. L'atelier de Caen, qui se déroulait en amont de la révision du Scot, a privilégié un questionnaire orienté sur le sens de l'aménagement à une entrée strictement quantitative. « Quel développement voulons-nous ? » Telle est la question qui a été explicitement posée. Formulée en ces termes, elle a contribué à faire évoluer le discours portant sur le « consommer moins » vers des attentes en termes de « consommer mieux » en s'inscrivant dans une logique de projet durable global plutôt que de contrôle réglementaire sectoriel. Sur le site de Nozay, les débats ont contribué à renforcer l'attention portée à la qualité paysagère du territoire et à l'économie agricole. Dans le cadre d'une réunion avec les agriculteurs, ce sont eux qui ont demandé plus de visibilité sur la protection des terres agricoles afin de pouvoir envisager plus sereinement l'avenir de leurs exploitations et leur transmission lors de leur départ en retraite. Les services de l'État impliqués dans cette session soulignent tous le caractère contre-productif du fait de ne mobiliser que le levier de la densification quand il s'agit de lutter contre la consommation d'espace. Cette approche technique associe de manière systématique périurbain et étalement sans proposer de leviers d'actions pour aménager autrement, notamment en faveur du renouvellement urbain. En passant outre les attentes exprimées par les habitants recherchant ce cadre de vie, une telle approche est aujourd'hui inaudible.

*« Faire évoluer le discours portant sur le "consommer moins" vers des attentes en termes de "consommer mieux". »*

Parmi d'autres pistes à explorer, on évoquera le fait de pouvoir moduler les objectifs de consommation foncière des Scot en fonction de l'intensité de la dynamique résidentielle observée localement ou selon la nature de l'aménagement : habitat individuel ou collectif, équipements publics, emprises économiques, etc.

Tous les sites d'ateliers ont cherché à intégrer un principe de réalité dans leur manière de contribuer au projet de territoire. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la question des mobilités et sa connexion à l'armature territoriale. Tous considèrent que la voiture restera dominante dans les usages et structurante pour le territoire (analyse étayée par les perspectives offertes par les véhicules électriques). *A contrario*, ils font le constat que les politiques publiques se concentrent aujourd'hui sur le renforcement des transports en commun (et dans une moindre mesure sur un maillage de pistes cyclables), autour desquels densifier l'urbanisation. Sans remettre en cause cette logique, ils réinterrogent la pertinence de continuer à développer de nouvelles lignes de transport en commun qui ne correspondent ni aux usages ni aux besoins des habitants tout en coûtant très cher à la collectivité. L'agglomération de Troyes a déjà fait le choix

de ne plus desservir systématiquement les nouvelles communes de faible densité pourtant parties prenantes de son périmètre. Ce qui était jusque-là un signe d'appartenance à l'agglomération, est remplacé par une desserte « à la carte » via un transport à la demande (TAD) intégré à une stratégie de mobilité et d'accessibilité aux services plus globale. En ce qui concerne le maillage cyclable du territoire, les élus s'y montrent favorables tout en restant sceptiques quant aux possibilités notamment financières d'y parvenir. Les ateliers ont néanmoins été l'occasion d'engager des démarches concrètes en proposant une approche progressive et plus orientée vers les loisirs et le tourisme étant entendu qu'à terme ce maillage doit pouvoir bénéficier aux déplacements quotidiens. Enfin, les débats se sont concentrés sur la diversification des usages de la voiture et l'économie du partage, afin d'optimiser les infrastructures existantes plutôt que de chercher à en créer de nouvelles. D'où des propositions intéressantes en termes d'auto-partage à l'échelle d'un voisinage, de covoiturage intégré au réseau de transport en commun, d'auto-stop, de plateforme de mobilité fondée sur un système d'échange local non monétariste, de stratégies pragmatiques permettant d'éviter des déplacements ou encore de l'instauration d'un permis de conduire citoyen.

Cette approche alternative au tout transport en commun, tout en misant sur le collectif, a quelque peu « bousculé » les services de l'État. De fait, à une approche par la stricte égalité de traitement et d'accès devant le service public, qui atteint des limites dans le périurbain, ils ont préféré des approches différenciées et pragmatiques, jugées plus équitables pour les territoires et leurs habitants.

*« L'approche par la stricte égalité de traitement et d'accès devant le service public atteint des limites dans le périurbain. Les services de l'État ont préféré des approches différenciées et pragmatiques, jugées plus équitables pour les territoires et leurs habitants. »*

## Entre équilibre territorial et réciprocité, quelle contribution du périurbain ?

Rompre avec la vision d'un périurbain subordonné au cœur urbain ou métropolitain a été un objectif récurrent de cette session de l'atelier et porté comme tel sur chacun des sites. Le site de Caen a ainsi mis en avant une vision prospective d'une métropole polycentrique où s'organisent des réciprocités entre le centre et les périphéries, ainsi qu'entre territoires des couronnes périurbaines.

Le modèle de dépendance se manifeste aujourd'hui principalement dans le domaine du développement économique. Les déplacements pendulaires quotidiens, qui engendrent congestion, pollution et émissions de

gaz à effets de serre, sont ainsi pointés du doigt. La notion de territoire « servant », c'est-à-dire ayant « vocation » à servir les pôles urbains, a également été régulièrement mise en débat. L'accueil d'implantations économiques et techniques consommatrices de foncier (carrières, épandage des crues pour la prévention des inondations, etc.) rejetées des cœurs urbains ou des premières couronnes métropolitaines, est à l'origine d'un excès de nuisances sans être toujours pourvoyeuse d'emplois, en plus de préempter des emprises foncières considérables. Une triple peine, donc, que n'acceptent désormais plus nombre d'élus du périurbain, plus sélectifs dans les investissements qu'ils accueillent et soucieux que leur territoire en tire un bénéfice direct ou une compensation.

Dans un autre registre, les ateliers ont été l'occasion de faire admettre le principe d'un droit au développement du périurbain en montrant qu'il était profitable à tous et favorisait les solidarités entre les territoires. Leurs promoteurs proposent de sortir de la logique dominante, en réinvestissant le champ du développement territorial et en s'interrogeant sur l'une des causes des déplacements pendulaires, à savoir, la concentration de l'emploi.

*« Faire admettre le principe d'un droit au développement du périurbain. »*

Pour y parvenir, la solution préconisée dans plusieurs des ateliers n'a pas tant consisté à limiter la croissance démographique, qu'à porter une politique de développement économique créatrice d'emplois. L'enjeu, ainsi abordé, a été de limiter le déséquilibre territorial actuel entre le nombre d'habitants travaillant à l'extérieur et ceux ayant un emploi sur place. Le taux d'emploi par habitant (soit le nombre d'emplois au lieu de travail rapporté à la population en âge de travailler légalement) a d'ailleurs été plusieurs fois évoqué comme un indicateur crucial du diagnostic de territoire. Dans les communes périurbaines des ateliers, ce taux est fréquemment inférieur à 25 % contre plus de 75 % dans les villes-centres des grands pôles d'emplois comme Caen, Troyes ou Tulle<sup>2</sup>, ce qui témoigne du fort enjeu de la relocalisation ou de la création d'activités économiques sur ces territoires.

Parmi les stratégies proposées, certaines ont consisté à explorer les potentiels de développement d'activités dans les secteurs du tourisme ou de l'agriculture en lien avec les transitions qu'ils connaissent aujourd'hui (circuits courts, entretien de l'espace et du paysage, accueil/loisirs, nouvelles filières dans les agro-matériaux ou la production d'énergies renouvelables) ou avec les mutations du monde du travail (pluriactivités, espace de *coworking*, ouverture de tiers-lieux).

Pour intervenir plus efficacement sur les leviers de l'économie territoriale, l'introduction de plus d'agilité dans les modes d'analyse et outils d'action

<sup>2</sup> Source : Insee, 2014.

publique est nécessaire (par exemple en conciliant expertise spatiale et stratégie de filières) en lien avec l'ensemble des acteurs et opérateurs du développement économique. Ainsi que le souligne un rapport de la Caisse des dépôts et consignations<sup>3</sup> sur ce sujet : « Le rôle de l'acteur public évolue. Il s'agit moins de planifier des infrastructures et des équipements que d'être un animateur, un facilitateur des initiatives économiques et de la mise en relation ». C'est la partition qui s'écrit actuellement entre la DDT et la Direccte avec le sous-préfet, désormais dans un rôle de coordinateur du développement économique, mais qui doit être étendue hors des opérations ciblées d'accueil d'entreprises, dans une stratégie plus globale portée par un projet de territoire.

Les ateliers se sont également intéressés aux moyens de favoriser les interactions positives entre les différentes activités présentes sur le territoire et lui permettre un positionnement différenciant sur le plan de l'attractivité économique tout en améliorant l'insertion des entreprises dans l'écosystème territorial. Dans ce domaine émergent, de nouvelles techniques et compétences présentent de réelles opportunités dont les acteurs locaux pourront se saisir. Par exemple, en s'inspirant de l'écologie industrielle et territoriale (EIT) qui incite à mettre en place des synergies entre les activités économiques locales (réponses à des besoins communs, fourniture de matières, mutualisation de services, d'infrastructures ou d'équipements, etc.) ou plus globalement en créant les conditions d'émergence d'une économie circulaire territorialisée ainsi qu'y invite la Feuille de route nationale<sup>4</sup>. Soutenir de telles démarches constitue un enjeu important pour renforcer les services de l'État dans un rôle d'expertise conciliant développement économique et territorial et processus vertueux de transition.

**« La fiscalité détermine en grande partie ce qui se construit. La rationalisation des compétences en la matière à l'échelle intercommunale ne constituerait pas une perte de maîtrise par les communes périurbaines, mais la condition d'un rééquilibrage entre actifs et emplois sur leur territoire. »**

Sur le plan institutionnel et fiscal, les ateliers ont illustré à leur manière que la mauvaise maîtrise de l'étalement urbain est souvent le reflet d'une incohérence dans la répartition des compétences entre échelons communal et intercommunal. L'appui au développement économique est en effet une compétence communautaire alors que l'aménagement et l'urbanisme restent souvent l'apanage des communes. Cette dichotomie conduit ces dernières à concentrer leurs efforts sur l'habitat et sa fiscalité directe (taxes d'habitation et foncière), en déconnexion avec la politique économique pilotée par l'établissement public de coopération intercommunale assise sur une autre fiscalité (contribution économique territoriale). Pour

<sup>3</sup> Argos, « Régénérons nos écosystèmes économiques », Caisse des dépôts, novembre 2016.

<sup>4</sup> Feuille de route nationale « économie circulaire », 50 mesures pour une économie 100 % circulaire, avril 2018.

reprendre en substance le propos du président de Caen Normandie métropole lors du séminaire de clôture de l'atelier local, la fiscalité détermine en grande partie ce qui se construit. Il en résulte que la rationalisation de ces compétences à l'échelle intercommunale ne constituerait pas une perte de maîtrise par les communes périurbaines, mais la condition d'un rééquilibrage entre actifs et emplois sur leur territoire.

### **La diversification de l'habitat pour accompagner la diversification des parcours de vie**

L'objectif de relocalisation des services et emplois est étroitement corrélé avec la réorientation des politiques et pratiques en termes d'habitat, en particulier pour mieux prendre en compte les parcours résidentiels et professionnels des habitants et permettre l'accueil sur des durées variables de populations plus diverses (au-delà du couple avec enfants).

**« Mieux prendre en compte les parcours résidentiels et professionnels des habitants et permettre l'accueil sur des durées variables de populations plus diverses. »**

Il est notoire que le modèle pavillonnaire en extension, dominant dans le périurbain, engendre des augmentations de population par plateau à chaque construction d'un lotissement, qui pèsent ensuite fortement sur l'organisation et l'amortissement des équipements. Concomitamment, les logements les plus anciens souffrent de vacances.

Les élus ont bien conscience de ces problématiques et de la nécessité de changer drastiquement les pratiques. Cependant, ils pointent des difficultés, à la fois culturelles, techniques (manque d'opérateur ou de savoir-faire) et financières (fiscalité, valeur foncière/immobilière) qui sont à prendre sérieusement en considération. Les élus se sentent parfois démunis pour intervenir sur l'existant, ce qui explique leur tendance à porter leurs efforts sur le neuf qu'ils maîtrisent mieux *a priori*. D'où l'intérêt qu'il y aurait de développer des actions de formation et d'accompagnement opérationnel par les services de l'État.

**« Les élus se sentent parfois démunis pour intervenir sur l'existant. D'où l'intérêt qu'il y aurait de développer des actions de formation et d'accompagnement opérationnel par les services de l'État. »**

Le besoin d'une programmation plus fine des logements dans les documents stratégiques est également apparu comme une nécessité. Les enseignements que l'on a pu tirer des travaux sur la programmation immobilière, en particulier dans le cadre de la démarche ÉcoQuartier, où la conciliation des objectifs environnementaux, sociaux et économiques rend pertinente une programmation moins stéréotypée, peuvent également s'appliquer aux territoires périurbains.

Le changement de modèle est délicat. Il nécessite la production d'une offre, qui en termes de forme et de prix, n'existe pas aujourd'hui sur le marché, *a fortiori* pour répondre à une demande supposée insatisfaite. Dès lors, comment mobiliser des acteurs de l'aménagement et de l'immobilier sur des marchés détendus et compte tenu du caractère risqué des opérations ? Comment réduire, partager ou s'assurer contre ces risques sans renchérir le coût des opérations, ce qui les rendrait impossibles ? Comment mobiliser des investisseurs autrement que par les outils de défiscalisation (tel le dernier dispositif en date, dit « Pinel ») qui ne s'appliquent pas sur ces territoires ? Comment amortir le coût d'une ingénierie en programmation urbaine et immobilière malgré le faible nombre de logements produits par an ?

**« Mettre en place des maîtrises d'ouvrage intercommunales, voire territoriales en mutualisant l'ingénierie et en menant des projets de plus grande envergure bénéficiant d'une plus grande visibilité pour les opérateurs tout en répondant à une pluralité de besoins. Coupler des opérations rentables avec des opérations qui le sont moins. »**

Pour y parvenir, les ateliers ont proposé de mettre en place des maîtrises d'ouvrage intercommunales, voire territoriales (pôle métropolitain ou département) en mutualisant l'ingénierie et en menant des projets de plus grande envergure bénéficiant d'une plus grande visibilité pour les opérateurs tout en répondant à une pluralité de besoins. Le montage doit aussi permettre de coupler des opérations rentables avec des opérations qui le sont moins. À titre d'illustration, la communauté de communes du Val d'Ille d'Aubigné (au nord de Rennes) négocie dans cet esprit avec les bailleurs sociaux simultanément les droits à construire pour les opérations les plus proches de Rennes et les opérations de revitalisation des centres bourgs. Dans le cadre des ateliers, les liens de solidarité avec l'agglomération voisine ont également été sollicités en vue d'attirer des porteurs de projets ou des investisseurs. La communauté de communes de Nozay va ainsi expérimenter la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt, « Réinventer Nozay », dont le but est de donner une capacité de propositions inédite aux initiatives publiques et privées en matière d'habitat et de favoriser l'innovation architecturale et urbanistique.

## Espaces naturels et agricoles, entre valorisation environnementale et création de valeur économique

Les relations entre métropoles ou agglomérations, d'une part, et territoires périurbains, d'autre part, ont été abordées sous l'angle de la valorisation des espaces naturels et agricoles selon des perspectives renouvelées. L'eau est ainsi rapidement apparue comme un marqueur territorial à Nozay, nécessitant une attention particulière aux nombreux étangs et périmètres de captage d'eau potable. De son côté, l'atelier de Corrèze a exploré la capacité d'un territoire à la fois périurbain et rural, bénéficiant d'espaces boisés et cultivés très vastes, à être neutre voire positif en carbone (alors que cette perspective paraît difficilement atteignable pour les villes du fait de leur haut niveau de consommation énergétique et du taux d'artificialisation de leurs sols). Aussi prometteuse soit cette idée, elle nécessite encore d'être étayée par des travaux d'expertise pour convaincre les élus et acteurs locaux qui craignent que cette volonté de valorisation ne bénéficie avant tout aux métropoles dont ils seraient en quelque sorte la « réserve d'Indiens » (parce qu'un espace sanctuarisé, dédié à la captation du CO<sub>2</sub>). Cette appréhension est légitime, mais nécessite aujourd'hui d'être dépassée. Des expériences sont en cours et régulièrement capitalisées par des réseaux de collectivités locales comme celui des Tepos (pour Territoires à énergie positive) ou Bruded (pour Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable) ou dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui ont permis de faire progresser les débats sur les enjeux d'autonomie énergétique (à ne pas confondre avec un repli autarcique). Aujourd'hui, les Contrats de transition écologique (CTE) pilotés par l'État dans le cadre du Grand plan d'investissement constituent une nouvelle étape pour soutenir financièrement et techniquement des territoires dans leurs projets de valorisation d'énergies propres en fonction de leurs besoins spécifiques. Parmi une sélection de territoires-pilotes, le département de la Corrèze a d'ailleurs été choisi pour expérimenter de nouveaux contrats autour de la méthanisation, des circuits courts et de la restauration collective. Toutes ces initiatives témoignent de la montée en compétence territoriale autour de la valorisation et de la monétarisation des ressources environnementales qui peuvent être utiles à d'autres. Elles sont fondatrices de nouvelles solidarités et réciprocity à mettre en place entre territoires plus ou moins dotés.

À cet égard, les ateliers ne se sont pas contentés de pointer les ressources à valoriser, ils ont cherché à identifier des modèles de financement existants ou potentiels. Les projets de territoires sont riches de nombreuses propositions. On citera par ordre croissant de complexité : la création d'une offre de loisirs de plein air compatible avec le régime de protection des espaces naturels, la valorisation économique directe liée à l'alimentation (promotion d'une marque d'eau et de produits du terroir), à l'énergie (mise en

# Annexes

## Auteurs

**Sylvain Allemand** est journaliste. Il rend compte depuis près de vingt ans de l'actualité de la recherche, des initiatives et des débats relatifs à l'innovation territoriale et au développement durable (notamment dans les domaines de la ville et des mobilités). Il est notamment l'auteur de *Renouveau des jardins, clés d'un monde durable ?* (2012) et de *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées* (2014) en codirection avec Édith Heurgon, aux éditions Hermann / Colloque de Cerisy.

**Éric Alonzo** est architecte et docteur en architecture. Il enseigne à l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée où il codirige le DSA d'architecte-urbaniste. Chercheur à l'Observatoire de la condition suburbaine (UMR AUSser 3329), il a fondé avec S. Marot la publication *Marnes, documents d'architecture*. Après *Du rond-point au giratoire* (Parenthèses, 2005), il publie *L'Architecture de la voie, Histoire et théories* (Parenthèses, 2018).

**Frédéric Bonnet** est architecte, cofondateur d'Obras. Il a piloté en 2013 l'Atelier national « risques », et en 2015-17, deux ateliers sur le thème du paysage. Il a présidé le corps des architectes-conseils de l'État. En 2014, son travail est récompensé par le Grand Prix national de l'Urbanisme. Membre de l'Académie d'architecture et Commissaire du Pavillon français à la Biennale de Venise de 2016, il a dirigé le Rapport « Aménager les territoires ruraux et périurbains » remis au ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité en 2016.

**Nadia Bourraud** est attachée principale d'administration de l'État. Depuis 2005, elle a occupé quatre postes en DDT dans des fonctions et contextes différents. Depuis 2008, elle contribue au portage des politiques publiques de développement et d'aménagement durable des territoires. Chef de service à la DDT d'Eure-et-Loir, elle a piloté l'Atelier des territoires flash dans Le Perche.

**Étienne Brunet** est architecte et urbaniste de l'État. Après un diplôme d'architecte DPLG, il a travaillé dix ans dans la maîtrise d'œuvre en agence d'architecture à Bordeaux, principalement sur des projets de logements et équipements publics. En 2017, il intègre la DDT de Corrèze en tant que chef du service des études et stratégies territoriales. Ce service coordonne les politiques publiques liées à l'urbanisme et l'aménagement (planification, stratégies territoriales, urbanisme opérationnel).

**Laurent Cailly** est géographe, maître de conférences à l'Université de Tours et membre du laboratoire Citeres (UMR 7324). Ses travaux portent sur l'évolution des modes d'habiter, les trajectoires résidentielles et les mobilités quotidiennes, dans les espaces périurbains français notamment. Il a co-dirigé plusieurs ouvrages, dont *France, une géographie urbaine* (avec M. Vanier, Armand Colin, 2010) ; *Habiter les territoires périurbains* (avec R. Dodier, PUR, 2012) ; *Demande(s) territoriale(s)* (avec R. Lajarge, Karthala, 2018).

**Éric Charmes** est directeur de recherche, spécialisé dans les études urbaines, l'urbanisme et l'aménagement. Il dirige depuis 2010 le laboratoire Recherches interdisciplinaires ville espace société (Rives) de l'ENTPE, située à Vaulx-en-Velin. Ce laboratoire est une composante de l'UMR CNRS Environnement ville société. Éric Charmes est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *La Ville émiettée, Essai sur la clubbisation de la vie urbaine* (Puf, 2011).

**Denis Crozier** ingénieur des Travaux publics de l'État et architecte DE, spécialisé en aménagement urbain et stratégies territoriales. Il est chargé d'études au Cerema, en charge des conditions de transformation/régénération des tissus urbains et pilote l'action du Cerema dans le cadre de la démarche Atelier des territoires. Il est également expert dans le cadre du label Écoquartier, du Palmarès des Jeunes Urbanistes et du Grand prix d'aménagement « comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles ».

**Héloïse Deffobis** est ingénieure des ponts, des eaux et des forêts. Elle a occupé différents postes dans l'enseignement agricole, à l'école des territoires de Rambouillet, à la Draaf de Normandie. Depuis 2013, elle accompagne les projets des collectivités, en tant que chef du service construction, aménagement, habitat de la DDTM du Calvados. Le pilotage de cet atelier a été l'occasion d'aborder l'aménagement et le développement des territoires par les usages et la participation des habitants.

**Xavier Desjardins** est professeur à Sorbonne Université et directeur d'études au sein de la coopérative Acadie. Ses travaux portent sur l'évolution de la gouvernance locale, l'aménagement du territoire et les liens entre mobilités et territoires. Il a publié *L'aménagement du territoire* (Armand Colin, 2017) et *Urbanisme et mobilités* (Éditions de la Sorbonne, 2017). Actuellement, il est engagé dans plusieurs projets sur l'intercommunalité XXL, la prospective et la place du commerce dans la planification.

**Marc Dumont** est professeur des universités en urbanisme (Université de Lille). Co-rédacteur de la revue internationale, *EspacesTemps.net*, ses travaux portent sur l'urbanisme, les politiques urbaines, le développement territorial et les territoires périurbains. Il a coordonné plusieurs recherches pour le Puca, portant sur la sécurité et les nouvelles pratiques de mobilité dans le périurbain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Les nouvelles périphéries urbaines* (avec E. Hellier, P.U.R., 2016).

**David Dutheil** est agent du ministère de l'Agriculture. Il a occupé des postes dans des domaines variés, gestion des systèmes d'information, aides agricoles, prévention des risques, avant de découvrir récemment les missions liées à l'aménagement du territoire. L'Atelier des territoires, a permis d'appréhender de nouvelles méthodes d'animation, de donner une image différente de l'État aux élus. Il a accompagné l'Atelier des territoires sur le périurbain de l'agglomération troyenne.

**Judith Ferrando Y Puig** sociologue, co-dirige l'agence Missions Publiques, spécialisée dans la co-construction des politiques publiques. Elle est chargée de cours à Paris 1-Panthéon Sorbonne (Master 2 Ingénierie de la Concertation) et co-présidente de l'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne. Dans le cadre de l'Atelier des territoires, elle accompagne une réflexion sur les conditions pour élargir le cercle des participants aux citoyens et aux acteurs du territoire.

**Mathilde Hervier** est architecte et urbaniste. Elle anime depuis 2013 l'Atelier sur cour — urbanisme à Paris, atelier de stratégie territoriale et de maîtrise d'œuvre urbaine pour les collectivités. En tant qu'architecte et urbaniste de l'État dans les Yvelines, elle a coordonné les politiques publiques pour le développement de la Seine-Aval. Elle est tutrice à l'École urbaine de Sciences-Po.

**Franck Hულიard** est architecte et urbaniste, directeur fondateur d'Interland, agence pluridisciplinaire qu'il a développée successivement à Lyon, Berlin, Paris et Bangalore. Il a conduit de nombreuses missions de prospective territoriale et défend depuis plus de 20 ans une posture de projet fondée sur le décloisonnement des disciplines et la coproduction des idées. Il est également vice-président de la Biennale Architecture Lyon et producteur de films documentaires.

**Olivier Jacquinet** est ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement. Il a occupé différents postes liés à l'agriculture et aux aides européennes en DDT de l'Aube et de la Haute-Marne. Depuis 2014, il anime le bureau en charge de la connaissance des territoires afin d'apporter les éléments chiffrés et cartographiés utiles au portage des politiques publiques. Il a accompagné l'Atelier des territoires sur le périurbain de l'agglomération troyenne.

**Aude Leday-Jacquet** est ingénieure des ponts, des eaux et des forêts. Ingénieure-paysagiste de formation, elle a contribué pendant 6 ans au pilotage de la politique nationale du paysage à la DGALN, avant de rejoindre la DDT de Seine-et-Marne en 2016. Elle y a la responsabilité du service territoires, aménagements et connaissances qui coordonne les politiques publiques liées à l'aménagement et l'urbanisme.

**Manon Loisel** est politiste et urbaniste, consultante au sein de la coopérative Acadie, depuis 2013. Elle participe à l'élaboration de stratégies territoriales à l'échelle de grands territoires, à des réflexions sur les évolutions de la planification et à des missions de prospective. Elle s'intéresse de près aux méthodes du design de politique publique. Elle enseigne à Sciences Po (Master Stratégies territoriales et urbaines) et au CNAM (Master Développement urbain et planification locale).

**Marion Mauvoisin** est sociologue et urbaniste de formation. Actuellement chargée de prospective à la direction des stratégies territoriales du CGET, elle conduit des travaux de réflexion et pilote des études à caractère prospectif et stratégique sur des problématiques territoriales et urbaines à enjeux (périurbain, urbanisme informel, capital social...). Avant de rejoindre la Datar en 2014, elle a été chargée de mission en agence d'urbanisme et à la SNCF.

**François Ménard** est sociologue de formation. Il est actuellement responsable de programmes de recherche au Puca, organe incitatif interministériel de recherche placé auprès de la DGALN. Il coordonne des travaux interdisciplinaires à dominante SHS croisant les questions urbaines traditionnelles avec les problématiques émergentes portées par la transition écologique et la transformation numérique des services urbains. Il a animé avec Marie-Flore Mattei le programme « Du Périurbain à l'urbain » de 2011 à 2016.

**Mélanie Molin** est ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État. Elle a occupé deux postes au niveau ministériel à la DGPR et à la DGR. Après un passage à la Dreal des Pays de la Loire, elle est depuis 2011 à la DDTM de Loire-Atlantique où elle est la coordonnatrice territoriale sur la partie est du département pour porter auprès des élus les politiques publiques et accompagner les projets. Elle a piloté l'Atelier des territoires de la communauté de communes de Nozay.

**Florian Muzard** est attaché principal d'administration de l'État. Il a occupé divers postes en préfecture et au niveau ministériel en tant que chargé de mission à la Datar et au CGET. Chef de projet à la DGALN depuis 2017, il pilote la session périurbaine de l'Atelier des territoires et est référent planification régionale en Outre-mer. Il a contribué à plusieurs ouvrages à la Documentation française et coordonné des projets innovants (*Territoires 2040*, valorisation de la Mission photographique de la Datar, Lab périurbain...).

**Delphine Négrier** directrice associée, et **Timothée Turquin**, chef de projet, évoluent au sein d'Alphaville depuis 2010. C'est au cœur de cette équipe d'électrons libres qu'ils découvrent le potentiel de la programmation comme vecteur de fond du projet urbain. Urbanistes polyvalents, ils défendent une vision innovante et pragmatique de la programmation urbaine, au service du projet urbain, permettant de faire la synthèse entre potentiels de développement, évolutions des modes de vie et de faire et spécificités territoriales.

**Isabelle Robinot-Bertrand** est ingénieure agronome. Après un début de carrière outremer et une formation universitaire complémentaire en aménagement et développement durable, elle a travaillé pendant 15 ans en bureau d'études à accompagner les démarches de projet de territoires et notamment les démarches participatives d'élaboration de charte de Pays, Agenda 21, Plan climat... Elle est aujourd'hui chef de projet territoires et développement durable au Cerema.

**Mathias Rouet** est géographe et urbaniste, directeur d'études au sein de l'agence Interland. Articulant participation, prospective urbaine et planification, il accompagne de grandes métropoles comme de petites villes dans l'élaboration de leurs projets de territoire. Il est également expert au sein de la coopérative d'urbanisme temporaire « Plateau Urbain », lauréat du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2016 et enseigne à l'École d'Urbanisme de Paris.

## Bibliographie commentée

La liste qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle se compose des références bibliographiques mises en exergue par les chercheurs et experts ayant contribué à la partie 2 du présent ouvrage (identifiés par leurs initiales entre parenthèses). D'autres références sont à retrouver dans les notes de bas de page de chaque contribution.

### Ouvrages

Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, Yves Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative, Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005.

Cet ouvrage collectif est un des premiers ouvrages français à proposer une analyse des objectifs et modalités des dispositifs participatifs, relevant tantôt de finalités de gestion urbaine plus efficace ou de finalités politiques de transformation politique ou de simple légitimation des pouvoirs en places. Les auteurs s'appuient sur une perspective comparatiste d'expériences d'implication des habitants dans les choix publics locaux — conseils de quartier français, jurys citoyens en Allemagne et en Espagne, référendum en Suisse, empowerment zones en Amérique du Nord, budgets participatifs d'Amérique latine, politiques participatives de gestion de l'eau en Afrique australe, etc. [J. F.]

Gérard Bauer et Jean-Michel Roux, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Le Seuil, 1976.

Cet ouvrage de référence « historique » décrit très précocement le phénomène de périurbanisation et prévoit son développement. La relecture de la conclusion près d'un demi-siècle plus tard, fait étrangement écho aux hypothèses prospectives les plus actuelles, liées aux questions énergétiques. [E. A.]

Catherine Bidou, *Les aventuriers du quotidien, Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 1984.

Par ce livre, Catherine Bidou qui a auparavant travaillé sur les modes de vie des territoires périurbains propose une sociologie qui n'entre plus par l'espace mais par les populations et plus particulièrement les nouvelles catégories qui bénéficient d'un cadre de travail moins contraignant et de revenus plus décents, si ce n'est plus confortable que l'ensemble des salariés. Ce faisant, elle saisit de manière inédite la valeur que représentent les espaces périurbains pour ceux dont le quotidien entend s'émanciper de la routine du monde urbain industriel. [F. M.]

Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008.

L'auteur présente la diversité actuelle des formes de la démocratie participative et en livre une analyse nuancée et critique : ces expériences parviennent-elles à enrichir la démocratie représentative par une implication continue et expressive des citoyens ? L'auteur analyse les paradoxes, avancées et freins à une démocratie participative effective, clarifie les principes théoriques sous-jacents, et insiste sur les raisons d'espérer — et les moyens de transformer l'espoir en actes. [J. F.]

Frédéric Bonnet, *Aménager les territoires ruraux et périurbain*, rapport remis à Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, Paris, La Documentation française, 7 janvier 2016.

Ce rapport, étayé par de très nombreuses contributions, dresse une synthèse de la doctrine actuelle dans le domaine. Il est notable que les questions du rural et du périurbain soient traitées conjointement. [E. A.]

Antoine Brès, Francis Beaucire, Béatrice Mariolle (dir.), *Territoire frugal, La France des campagnes à l'heure des métropoles*, Genève, Métis Presses, 2017.

Cet ouvrage collectif est issu d'un travail mené par une équipe pluridisciplinaire de recherche (architecture, géographie, urbanisme, écologie et économie) sur la base de quatorze périmètres d'études. Les questions morphologiques, à différente échelles, y sont particulièrement développées. [E. A.]

Centre de Documentation de l'Urbanisme, *Le Périurbain — Dossier bibliographique*, Ministère de l'Équipement, 1997.

Cette bibliographie critique assortie de courtes synthèses est facilement trouvable sur Internet. Elle donne un aperçu de la richesse et du foisonnement des travaux d'étude et de recherche sur le périurbain produit au cours des deux décennies précédentes. [F. M.]

Yves Chalas et Geneviève Dubois-Taine, *La Ville émergente, La Tour d'Aigues*, Éditions de l'Aube, 1997.

Ouvrage controversé d'un programme incitatif de recherche qui ne le fut pas moins, la « ville émergente » se voulait une réponse et une alternative, à la fois analytique et prospective, à ceux qui voyaient la ville se défaire sous les effets d'un urbain atomisé, dispersé et en quelque sorte « désurbanisé ». Voyant au contraire inventivité et potentialité dans l'investissement d'espaces que certains considéraient comme des non-lieux, la thèse défendue prenait le risque de servir de viatique aux partisans d'un dérégulation complète, d'où les malentendus qu'elle suscita à l'époque. [F. M.]

Éric Charmes, *La Ville émietée, Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

Les espaces périurbains ne sont plus des terrains d'aventure où d'indétermination des modes de vie : ils se pérennisent et s'homogénéisent non sans tension parfois ; communautés de l'entre-soi, proches des gated communities américaines, « clubs » où ce qui constituait des « communs » se voit fermé aux nouveaux entrants. Ce que l'auteur examine c'est la constitution des espaces périurbains en espèce politique paradoxale, rattachée au monde métropolitain par ses besoins mais tentée par le sécessionnisme civil et social au nom d'une idée de la solidarité tournée vers l'intérieur. [F. M.]

Jean-Noël Chopart, Guy Neyret et Daniel Rault (dir.), *Les Dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, 2006.

Issue d'une série de recherches, cette synthèse revient notamment sur les liens entre l'économie sociale et solidaire, d'une part, et le développement local, d'autre part, en clarifiant la diversité des cas de figure recouvert par la notion d'ESS et ses liens avec les politiques publiques. [M. D.]

René-Paul Desse, Sophie Lestrade (dir.), *Mutations de l'espace marchand*, Rennes, Pur, 2016, p. 29-44.

Signalons l'article de Sophie Deprez et Philippe Vidal, « Drives des villes versus drives des champs : les nouveaux territoires du commerce alimentaire », qui revient sur leur progression extrêmement rapide, en France, leur impact sur la nouvelle géographie commerciale et sur leur émergence et diffusion dans les espaces périurbains, offrant de nouvelles voies de commercialisation aux exploitations agricoles. [M. D.]

Rodolphe Dodier, Laurent Cailly, Arnaud Gasnier, François Madoré, *Habiter les espaces périurbains*, Paris, Puf, 2012.

À partir d'une enquête quantitative et qualitative réalisées en Pays de la Loire, cet ouvrage analyse en profondeur le comportement résidentiel et les pratiques spatiales des ménages périurbains (travail, achats, loisirs, sociabilités) et montre l'importante diversité des rapports à l'espace et aux autres, ainsi que la complexité de la formation des modes d'habiter. [L. C.]

Rodolphe Dodier, « Innover dans la mobilité : une nécessité pour rendre les campagnes périurbaines habitables ? », *Géocarrefour*, 90/4, 2015, p. 297-306.

Cet article décrit les transformations des comportements de mobilité et les processus d'innovation dans le choix de modes alternatifs à la voiture. Il montre que les ménages périurbains s'adaptent et expérimentent, loin d'une image d'un immobilisme. [L. C.]

Philippe Estèbe, *Gouverner la ville mobile : Intercommunalité et démocratie locale*, Paris, Presses universitaires de France, 2008.

Un livre qui présente les premières bases de l'institutionnalisation du périurbain. [E. C.]

*Géographie, Économie, Société*, volume 18, « Nouveaux regards sur le périurbain », Paris, 2016.

Ce numéro propose toute une série d'articles produits en grande partie par des chercheurs qui ont participé au programme du Périurbain à l'urbain lancé par le Puca. Il actualise, renouvelle et discute les analyses les plus récentes sur les dynamiques périurbaines, conduisant à refuser autant l'opprobre ancien que la louange nouvelle à des espaces qui demandent à être étudiés pour ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent devenir. [F. M.]

Yves Jean et Martin Vanier (dir.), *La France, Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, 2008.

Travail collectif de synthèse revenant sur 50 ans d'histoire de l'aménagement du territoire en France, en particulier sous le prisme des territoires périphériques et ruraux, et examinant ses enjeux contemporains autour de la question du développement durable. [M. D.]

Dominique Lefrançois, *Le parking dans les grands ensembles*, Paris, Éditions de la Villette, 2014.

Issu d'une thèse de doctorat en socio-anthropologie urbaine, appuyée sur des observations ethnographiques, cet ouvrage démontre les forts enjeux sociaux (usages, appropriations...) dont sont l'objet les parkings dans les espaces suburbains à rebours des représentations négatives portant sur ces espaces. [M. D.]

Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Liège, Mardaga, 2003

Alberto Magnaghi, *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Association culturelle Eterotopia France, 2014.

S'il y a une longue tradition du « régionalisme » liée notamment aux États-Unis, les architectes-urbanistes et paysagistes français se réfèrent davantage au courant italien de l'« école territorialiste » qui traite de réalités territoriales européennes fortement structurées par une organisation agro-forestière et villageoise très ancienne, liée à des paysages très diversifiés. Ce « patrimoine-territoire » renvoie à des notions de réseau de biens culturels et paysagers, de réseaux de villes, de potentialités d'énergies locales, de filières agro-touristiques, etc. [E. A.]

Jacques Mayoux, *Demain l'espace, L'habitat individuel périurbain, Rapport de mission d'étude, Études prioritaires interministérielles*, Paris, La Documentation française, 1979.

Issu d'une étude interministérielle lancée par le secrétariat d'État au logement en 1977, ce rapport est à la fois une analyse, celle de la massification de l'habitat pavillonnaire périurbain, et un témoignage : celui d'une époque où l'État tentait d'en réguler l'emprise et d'en améliorer la forme en identifiant, face au lotissement sec, deux grandes formes acceptables qu'il entendait favoriser : la ville-parc et la rurbanisation. [F. M.]

Obras, Collectif Ajap 14, *Nouvelles richesses/News Riches*, catalogue du Pavillon Français de la 15<sup>e</sup> Biennale d'architecture de Venise, Liège, Fourretout, 2016.

Ce catalogue d'exposition recense une série d'opérations d'architecture et de paysage réalisées en France durant ces dernières années, hors des grandes villes : en campagne et dans le périurbain essentiellement. Liées à des programmes « ordinaires », souvent d'échelle modeste, elles ont en commun de valoriser des ressources locales et de produire des effets (spatiaux, sociaux, économiques, etc.) bien au-delà de leur emprise. [E. A.]

Guillaume Petit, *Pouvoir et vouloir participer en démocratie, Sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale*, thèse de science politique, Université Paris 1, 2017, multig.

L'auteur s'intéresse aux trajectoires d'engagement participatif de citoyens, à partir de l'analyse de cas de trois villes moyennes dont l'équipe municipale a été élue sur son programme de participation comme mode de transformation de l'action publique locale. Il s'interroge notamment sur les notions de disposition (y compris en termes de détermination sociale) et de disponibilité à participer. Il y analyse également les ambivalences des offres institutionnelles de participation, entre partage du pouvoir et reprise de contrôle. [J. F.]

Jacques Rancière, *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

L'auteur s'interroge sur les raisons de la résurgence d'un discours antidémocratique voire antipeuple d'une partie des élites. Il y voit notamment une manifestation d'une difficulté à reconnaître l'autre comme égal, comme compétent pour débattre de la Res Publica. Est-on prêt à accepter le pouvoir du peuple ? Une réflexion critique et stimulante sur le fonctionnement de nos démocraties actuelles et passées. [J. F.]

Henri Raymond, Marie-Geneviève Dezès, Nicole Haumont et Antoine Haumont, *L'Habitat pavillonnaire* [1966], Paris, L'Harmattan, 2001.

Préfacé par Henri Lefebvre, cet ouvrage ne porte pas (pas encore) sur le périurbain mais sur une forme d'habitat qui lui sera accolée. Partant du décalage entre l'offre de logement (essentiellement collectif) depuis 1945 et les préférences exprimées des Français pour le logement (majoritairement en faveur de l'individuel), les auteurs réalisent une vaste enquête sociologique qui sans nier la dimension idéologique de cette « faveur » montre les avantages que procure le pavillon (en termes d'usage, de construction de soi et de défense face à l'aléa) qui lui étaient déniés. [F. M.]

Michel Serres, *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier, 2012.

Dans ce court ouvrage, l'auteur s'intéresse à la génération qui a grandi avec Internet et les technologies du numérique et livre un appel à réinventer nos institutions (école, politique, médias) en intégrant positivement les changements permis par ces nouvelles technologies dans nos manières d'accéder aux savoirs, d'échanger, de se mobiliser. [J. F.]

Charles-Henri Tachon, « Mon village en l'an 2000 », *Le Visiteur*, n°3, 1997, p. 6-35.

Témoignage d'un jeune architecte qui observe son village natal bourguignon dont l'aspect a été progressivement altéré par une série d'aménagements ordinaires : création d'un rond-point, aménagement d'entrée de ville, élargissement d'un pont, installation d'un supermarché, construction d'une maison individuelle, etc., et présente quelles auraient pu être les solutions alternatives. [E. A.]

Martin Vanier, *Le pouvoir des territoires, Essai sur l'inter-territorialité*, Paris, Economica-Anthropos, 2008.

Un ouvrage devenu un classique, qui défend le principe de coopérations horizontales entre territoires autour de projets. [E. C.]

## Articles

Martine Berger, Claire Aragau, Lionel Rougé, « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *Échogéo*, n°27, 2014.

Une description du processus de maturation/banalisation des périphéries urbaines, qui met en évidence leur diversification sociale, l'ancrage des habitants dans les communes de résidence et le recentrage des mobilités sur des territoires de proximité. [L. C.]

Séverine Bonnin-Oliveira, « La fin des périphéries urbaines », *EspacesTemps.net*, 2013.

À partir du cas de l'aire urbaine de Toulouse, une réflexion sur les formes de gestion politique du périurbain actuellement en gestation. [E. C.]

Laurent Cailly, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 13 mai 2008 ([www.espacestemp.net/articles/mode-habiter-periurbain](http://www.espacestemp.net/articles/mode-habiter-periurbain)).

Une description des spécificités des modes d'habiter périurbains, de la variété de leurs formes et de leurs déterminants à partir d'une enquête qualitative menée dans une aire urbaine de taille intermédiaire, Tours, en l'occurrence. [L. C.]

Laurent Cailly, « La gouvernance périurbaine à l'épreuve des pratiques habitantes, Réflexions à partir de l'exemple de Tours (France) » in *Territoires périurbains et gouvernance, Perspectives de recherche*. Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Université de Montréal, 2009. [L. C.]

Françoise Choay, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », *La Ville, Art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1994, p. 26-35.

Dans cet article longtemps introuvable, destiné à accompagner une exposition et devenu depuis un classique, Françoise Choay revisite l'histoire de l'urbanisme, distinguant sa veine culturaliste de son courant « progressiste » fonctionnaliste, mais surtout dresse le constat d'une disparition de la ville traditionnelle au profit d'un urbain généralisé, standardisé auquel le nom de « ville » ne saurait plus, selon elle, être accordé. [F. M.]

Éric Charmes, « La revanche des villages », *La vie des idées*, 2017.

Un article qui montre comment de nombreuses villes moyennes sont aujourd'hui dominées par leurs couronnes périurbaines. [E. C.]

Éric Charmes et Arie Fitria. « Le département : futur représentant du périurbain ? », *Métropolitiques*, 2014.

Un article qui défend l'idée que le département pourrait trouver une nouvelle pertinence en tant que représentant du périurbain. [E. C.]

Yuna Chiffolleau et Benoît Prévost, « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Norois* [en ligne], 224 / 2012, mis en ligne le 30 septembre 2014 ([www.journals.openedition.org/norois/4245](http://www.journals.openedition.org/norois/4245)).

Un examen des effets multi-niveaux des circuits-courts, des voies qu'ils ouvrent pour une « mise en capacité » des territoires, variable suivant les contextes, les auteurs soulignant aussi les forces et les fragilités de l'innovation dans les territoires périurbains. [M. D.]

Stéphane Cordobes, Romain Lajarge et Martin Vanier, « Pour des périurbains assumés, Prospective périurbaine et autres fabriques des territoires », *Territoires 2040*, Datar, 2010.

Les résultats d'une réflexion prospective lancée par la Datar sur l'avenir du périurbain, avec des scénarios très contrastés sur la place qui peut être la sienne dans les systèmes métropolitains. [E. C.]

Olivier David, « Les équations temporelles et spatiales des familles périurbaines », *EspacesTemps.net*, Peer review, 22 mai 2013 (en ligne).

Une analyse large et exhaustive des différentes tensions pesant sur la gestion du temps au quotidien des familles en contexte périurbain. [M. D.]

Samuel Deprez et Philippe Vidal, « Drives des villes versus drives des champs : les nouveaux territoires du commerce alimentaire », in René-Paul Desse et Sophie Lestrade (dir.), *Mutations de l'espace marchand*, Rennes, Pur, 2016, p. 29-44.

Ce chapitre qui revient sur l'étonnante progression extrêmement rapide des drives, en France, leur impact sur la nouvelle géographie commerciale, et en particulier sur leur émergence et diffusion dans les espaces périurbains, offrant de nouvelles voies de commercialisation aux exploitations agricoles. [M. D.]

Rodolphe Dodier, Laurent Cailly, Arnaud Gasnier, François Madoré, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

À partir d'une enquête quantitative et qualitative réalisée en Pays de la Loire, cet ouvrage analyse en profondeur le comportement résidentiel et les pratiques spatiales des ménages périurbains (travail, achats, loisirs, sociabilités) et montre l'importante diversité des rapports à l'espace et aux autres, ainsi que la complexité de la formation des modes d'habiter. [L. C.]

Rodolphe Dodier, « Innover dans la mobilité : une nécessité pour rendre les campagnes périurbaines habitables ? », *Géocarrefour*, 90/4, 2015, p. 297-306.

Une description de l'évolution des comportements de mobilité et des processus d'innovation dans le choix de modes alternatifs à la voiture. L'auteur montre comment les ménages périurbains s'adaptent et expérimentent, loin d'une image d'un immobilisme. [L. C.]

Jacques Donzelot, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, mars-avril 2004.

À la spécialisation de la recherche urbaine et la vision fragmentée qui en découle, le sociologue oppose l'idée que c'est la ville qui ne ferait plus société. Celle-ci se déploierait à travers trois processus, mécanismes sociaux et spatiaux, dont les idéaux types seraient la ville de la relégation (les grands ensembles et leurs catégories populaires immigrés), celle de la gentrification (les revalorisés et leurs cadres « bobos » hyperconnectés) et celle de la périurbanisation (identifiée aux petites classes moyennes en perte de vitesse). Cette vision, jugée par certains, simplificatrice, avait le mérite de nommer sur le même plan trois grands mouvements emblématiques de la transformation du monde urbain français jusque-là jugés secondaires. [F. M.]

Rémi Dormois et Sylvie Fol, « La décroissance urbaine en France : une mise à l'agenda difficile », *Métropolitiques*, 27 mars 2017.

Sarah Dubeau, « Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance, Transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France », thèse de doctorat (convention Cifre avec l'Agence d'urbanisme du Havre), 2017, ENS, multig.

Deux travaux d'origine et d'envergure différentes, mais contribuant à mettre en débat des stratégies de décroissance urbaine assumées, ainsi que leurs voies et outils, s'appuyant pour l'un d'eux, sur l'exemple de l'Allemagne où la décroissance est désormais largement reconnue par les collectivités. [M. D.]

Andrea Felicioni, « Les constructions du territoire », *Le Visiteur*, n°3, 1997, p. 36-55.

Sur le rôle de l'architecte de campagne « généraliste », lire l'article de Félix Mulle à propos du travail de Simon Teyssou : « L'architecte, médecin de sa campagne », *Criticat*, n°13, 2014, p. 2-15. [E. A.]

Rem Koolhaas, « Côté Campagne », *Marnes, documents d'architecture*, vol. 4, [2012], 2016, p. 87-115.

Après s'être fait connaître comme l'apologiste des métropoles et des grandes concentrations urbaines, l'architecte-urbaniste Rem Koolhaas oriente désormais ses recherches sur les transformations qui touchent la campagne, parmi lesquelles le remplacement de ses habitants et le développement du tourisme. [E. A.]

Hélène Nessi, Benoit Conti, Laurent Proulhac, Patricia Sajous et Mariane Thébert, « La mobilité périurbaine : le changement, c'est pour quand ? », *EspacesTemps.net, Travaux*, 24 mars 2017.

[www.espacestemp.net/articles/la-mobilite-periurbaine-le-changement-cest-pour-quand/](http://www.espacestemp.net/articles/la-mobilite-periurbaine-le-changement-cest-pour-quand/)

Une autre analyse des changements de comportements de mobilité, entre stabilisation des navettes domicile-travail, ancrage dans la proximité et nouveau rapport à l'automobile. Les auteurs montrent comment les périurbains s'adaptent aux évolutions de contexte. [L. C.]

Sébastien Marot, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, n°1, 1996, p. 54-81.

Article de référence qui restitue la doctrine, forgée principalement par les paysagistes français, prônant l'élargissement des préoccupations urbanistiques à la ville extra-muros, à partir d'une exégèse de ses qualités endogènes, notamment celles de la campagne — soit la tradition « suburbaniste ». [E. A.]

Monique Poulot, « Les territoires périurbains : "fin de partie" pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, vol. 83, n° 4, 2008.

Un article important qui aborde la périurbanisation du point de vue de la géographie rurale et qui plaide pour de nouveaux compromis entre ruralité et urbanité. [E. C.]

Nicolas Raimbault, « Le développement logistique des grandes périphéries métropolitaines : régimes (péri)urbains et privatisation silencieuse de la production des espaces logistiques », *Métropoles*, 8 novembre 2017 ([www.journals.openedition.org/metropoles/5564](http://www.journals.openedition.org/metropoles/5564)).

Cet article étayé s'intéresse à un angle mort de taille des études périurbaines : la géographie des implantations logistiques, dont il rappelle et démontre qu'elle est de plus en plus périphérique, à travers de riches études de cas sur les parcs logistiques privés, les ZAE... [M. D.]

Jean-Michel Roux, « Un territoire innommable », *Pöïésis, Architecture, Arts, sciences et philosophie*, n°6, « Urbanité, ruralité », 1997, p. 65-70.

Coauteur de *La Rurbanisation* (1976), Jean-Michel Roux n'a pas cessé de publier sur ce sujet. Dans ce texte issu d'une communication dans un séminaire, il se réfère au cas de l'Angleterre qui a su rendre « lisibles, nommables et visitables » ses campagnes urbaines depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers l'exemple du domaine de Stove. [E. A.]

## Numéros spéciaux

Xavier de Jarcy et Vincent Rémy, « Comment la France est devenue moche », dossier de *Télérama*, 12 février 2010.

Un dossier qui entendit décrire et dénoncer les « métastases périurbaines ».

*Tous urbains*, n°14, dossier « Urbain/rural : un débat », 2016.

Ce dossier rassemble des contributions (Frédéric Bonnet, Jacques Donzelot, Cynthia Gorra-Gobin, Michel Lussault, Philippe Panerai et Jean-Michel Roux) qui ont en commun de penser la campagne et l'urbanisation comme indissociables. [E. A.]

# Table

<b>Avant-propos</b> par Paul Delduc directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature	5
<b>Des situations périurbaines hors du radar des politiques publiques appelant des réponses inédites</b> par Florian Muzard et Sylvain Allemand	9
<b>Partie 1 :</b> <b>cinq démonstrateurs de projets périurbains, paroles d'acteurs, enjeux pour l'État</b>	16
<b>NOZAY</b>	
<b>Réinventer les territoires périurbains : la coopération en préalable</b> par Franck Hullyard et Mathias Rouet	19
<b>Paroles d'acteurs</b>	34
<b>Enjeux pour l'État</b> par Mélanie Molin	37
<b>AGGLOMÉRATION CAENNAISE</b>	
<b>Pour un périurbain ergonomique : réinventer la planification à partir des modes de vie</b> par Xavier Desjardins et Manon Loisel	43
<b>Paroles d'acteurs</b>	56
<b>Enjeux pour l'État</b> par Héloïse Deffobis	58

#### AGGLOMÉRATION TROYENNE

<b>Des mutations discrètes qui appellent des changements profonds</b>	65
par Xavier Desjardins	
<b>Paroles d'acteurs</b>	76
<b>Enjeux pour l'État</b>	78
par David Dutheil et Olivier Jacquinet	

#### BASSÉE-MONTOIS

<b>Du territoire servant au territoire ressource(s)</b>	85
par Delphine Négrier et Timothée Turquin	
<b>Paroles d'acteurs</b>	98
<b>Enjeux pour l'État</b>	100
par Aude Leday-Jacquet	

#### NORD CORRÈZE

<b>Quand la campagne réenchante le périurbain</b>	107
par Frédéric Bonnet	
<b>Paroles d'acteurs</b>	120
<b>Enjeux pour l'État</b>	124
par Étienne Brunet	

#### ATELIER FASH LE PERCHE

<b>Un territoire emblématique de l'évolution des campagnes françaises ?</b>	131
par Mathilde Hervier et Nadia Bourraud	

### Partie 2 : De nouvelles clés de compréhension proposées par les chercheurs et experts

<b>Saisir l'insaisissable : la recherche urbaine française aux prises du « périurbain »</b>	145
par François Ménard	
<b>Faire campagne : la carte, l'édifice et le chemin Formes et desseins du projet périurbain</b>	157
par Éric Alonzo	
<b>Quelles pratiques habitantes pour quel projet de territoire ?</b>	167
par Laurent Cailly	
<b>Vers un périurbain acteur de l'économie frugale ?</b>	177
par Marc Dumont	

<b>Des projets à l'action : gouvernance et gouvernement du périurbain</b>	187
par Éric Charmes	

<b>Pour une mise en démocratie du périurbain ?</b>	197
par Judith Ferrando Y Puig	

### Conclusions (provisoires) : bouger les lignes

<b>Imaginaires périurbains : au-delà des idées reçues</b>	211
par Marion Mauvoisin	

<b>Périurbain(s) : la solidarité en plus, l'étalement en moins</b>	221
par Denis Crozier, Florian Muzard et Isabelle Robinot-Bertrand	

<b>Pour un droit au périurbain ?</b>	237
par Sylvain Allemand	

### Annexes

<b>Auteurs</b>	249
<b>Générique</b>	255
<b>Bibliographie commentée</b>	263